

Rapport d'activités 2023





Sommaire



Vie institutionnelle

p. 7



Biodiversité

p. 13



Transition écologique

p. 25



Patrimoine historique
et culturel

p. 39



Architecture / Urbanisme /
Paysage

p. 44



Développement
économique

p. 61



Tourisme durable

p. 71



Communication et
sensibilisation

p. 77



Édito

L'année écoulée a été marquée par des échanges plus nombreux avec les élus des communes qui sont les meilleurs ambassadeurs du Parc naturel régional auprès des habitants. Le séminaire des délégués a été reconduit par la Commission Communication/Sensibilisation. Organisé en octobre, il a permis de faire se rencontrer les élus entre eux, de faire passer de l'information, et de réfléchir ensemble à l'impact des actions communales sur la biodiversité.

Par ailleurs, j'ai proposé de rencontrer les Maires (ou Délégués) des 70 communes, par petit groupe, une fois par mois à la Maison du Parc. 8 rencontres ont eu lieu réunissant au total 58 Maires ou Délégués. Ces rencontres avaient pour but d'échanger, dans un cadre informel et convivial, sur les problèmes rencontrés par les communes et sur les attentes des élus.

En 2024, nous partirons davantage à la rencontre des habitants à l'occasion de la célébration des 20 ans d'existence de notre Parc naturel régional.

Patrice Marchand

Président du Parc naturel régional Oise - Pays de France
Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise
Maire-adjoint de Gouvieux

Parc naturel régional Oise - Pays de France

Château de la Borne Blanche
48 rue d'Hérivaux - 60560 Orry-la-Ville
Tél. : 03 44 63 65 65
www.parc-oise-paysdefrance.fr



Le territoire du Parc naturel régional



70 communes
45 dans l'Oise et 25 dans le Val d'Oise



67 000 ha
dont 32 741 ha de forêt



132 000
habitants sur le territoire



Les communes du Parc naturel régional Oise - Pays de France

Apremont • Auger-Saint-Vincent • Aumont-en-Halatte • Asnières-sur-Oise • Avilly-Saint-Léonard • Barbery • Beaufort • Beaupaire • Beaumont-sur-Oise • Bellefontaine • Belloy-en-France • Béthemont-la-Forêt • Boran-sur-Oise • Borest • Brasseuse • Chantilly • Châtenay-en-France • Chaumontel • Chauvry • Courteuil • Coye-la-Forêt • Creil • Ermenonville • Fleurines • Fontaine-Chaalis • Fosses • Fresnoy-le-Luat • Gouvieux • Jagny-sous-bois • La Chapelle-en-Serval • Lamorlaye • Lassy • Le Plessis-Luzarches • Luzarches • Maffliers • Mareil-en-France • Montagny-Sainte-Félicité • Montépilloy • Mont-l'Évêque • Montlognon • Mours • Mortefontaine • Nanteuil-le-Haudouin • Nointel • Noisy-sur-Oise • Orry-la-Ville • Plailly • Pontarmé • Pontpoint • Pont-Sainte-Maxence • Précly-sur-Oise • Presles • Raray • Rhuis • Roberval • Rully • Saint-Martin-du-Tertre • Saint-Maximin • Saint-Vaast-de-Longmont • Senlis • Seugy • Survilliers • Thiers-sur-Thève • Ver-sur-Launette • Verneuil-en-Halatte • Viarmes • Villeneuve-sur-Verberie • Villiers-Adam • Villiers-le-sec • Villers-Saint-Frambourg-Ognon • Vineuil-Saint-Firmin •

Les élus du comité syndical en 2023

Collège des délégués des communes

APREMONT	Françoise DUBREUCQ Philippe PERRIER	LA CHAPELLE-EN-SERVAL	Daniel DRAY Dominique FACUNDO
ASNIÈRES-SUR-OISE	Paule LAMOTTE Franck LAGNIAUX	LAMORLAYE	Nicolas MOULA Michel ROUX
AUGER-SAINT-VINCENT	Fabrice DALONGEVILLE	LASSY	Jean-Pierre BLAIMONT Marie-Claire TILLIET
AUMONT-EN-HALATTE	Thierry MARVILLE Didier GROSPIRON	LE PLESSIS-LUZARCHES	Véronique BRETENOUX Jean-Baptiste GENDROT
AVILLY-SAINT-LEONARD	Anne LEFEBVRE Arnaud CALVAR	LUZARCHES	Michel MANSOUX Nicolas ABITANTE
BARBERY	Dimitri ROLAND Vincent BOUCHER	MAFFLIERS	Magali MAZURIER Michel LEROUX
BEAUMONT-SUR-OISE	Abderhamane GUERZOU Halima BENAIDA	MAREIL-EN-FRANCE	Cédric MORVAN Stéphane BECQUET
BEAUREPAIRE	Philippe FROIDEVAL Valérie LESAGE	MONTAGNY-SAINTE-FELICITÉ	Jean-Paul DOUET Jeanne BOULANGER
BELLEFONTAINE	Célia DELAHAYE Eric COLLIN	MONTEPILLOY	Anne-Laure BESSAH Patrice URVOY
BELLOY-EN-FRANCE	Jean-Marie BONTEMPS Raphaël BARBAROSSA	MONT-L'ÉVÊQUE	Xavier GAUTIER Eric VAGANAY
BÉTHEMONT-LA-FORÊT	Didier DAGONET Béatrice BRUN	MONTLOGNON	Daniel FROMENT Anne-Marie GRZYB
BORAN-SUR-OISE	Philibert DE MOUSTIER Pierre CAUVET	MORTEFONTAINE	Anne PHILIPPO-FLEURY Marie-Odile VAN OUDHEUSDEN
BOREST	Guillaume DUCHESNE Yves BIANCHINI	MOURS	Joël BOUCHEZ François FUSELIER
BRASSEUSE	Benoit THIBAUT Maxime ACCIAI	NANTEUIL-LE-HAUDOUIN	Alexis MENDOZA-RUIZ Sébastien VANDRA
CHANTILLY	Frédéric SERVELLE Samantha BALLOT	NOINTEL	Christophe VAN ROEKEGHEM Grégory FERRAY
CHATENAY-EN-FRANCE	Jacques RENAUD Jacques DERMER	NOISY-SUR-OISE	Cyril MOREL Philippe DANIEL
CHAUMONTEL	Corinne TANGE Ernest COLLOBER	ORRY-LA-VILLE	Leslie PICARD Jérémy DUFLOS
CHAUVRY	Jacques DELAUNE Hugues RIBOLLET	PLAILLY	Jean-Paul GAY Mathieu MAUVERNAY
COURTEUIL	Virginie PARDO François DUMOULIN	PONTARMÉ	Gilles GRANZIERA Judith NEVES
COYE-LA-FORÊT	François BARTHIE Cécile MALET	PONTPOINT	James PASS Jean-Baptiste LHERMITE
CREIL	Thierry BROCHOT Sophie LEHNER	PONT-SAINTE-MAXENCE	François DROUIN Bruno VERMEULEN
ERMENONVILLE	Francine LEFEUVRE Jack PIERCHON	PRÉCY-SUR-OISE	Jérôme PINSSON Florence OCCRE
FLEURINES	Cécile GAUVILLE-HERBET Laurent DEGROS	PRESLES	Céline CAUDRON Hervé WEIFFENBACH
FONTAINE-CHAALIS	Hervé LECOEUR David HERVE	RARAY	Nicolas DE LA FOURNIERE Emmanuel DE LA BEDOYERE
FOSSÉS	Pierre BARROS Dominique DUFUMIER	RHUIS	Jennifer LEROUGE Caroline HOFFERT
FRESNOY-LE-LUAT	Stéphane PETERS Muriel DUBARLE	ROBERVAL	Sylvie LECLAIR Ludovic CASTAGNONI
GOUVIEUX	Patrice MARCHAND Thomas IRACABAL	RULLY	Agathe DUCHAUFFOUR Viviane TONDELIER
JAGNY-SOUS-BOIS	Sébastien FERRACHAT Jacqueline HOLLINGER	SAINT-MARTIN-DU-TERTRE	Thierry PICHERY Christine COOREVITS

SAINT-MAXIMIN	Gérard KOTUSIK
SAINT-VAAST-DE-LONGMONT	Dominique VERDRU Philippe COURCELLE
SENLIS	Pascale LOISELEUR Jean-Pierre NGUYEN PHUOC VONG
SEUGY	Evelyne VAN HAECHE Angèle BACCAN
SURVILLIERS	Didier WROBLEWSKI Eric SZWEC
THIERS-SUR-THÈVE	Thibault DELECLUSE Pierre BOUFFLET
VERNEUIL-EN-HALATTE	Hervé POTEAUX Philippe BENY
VER-SUR-LAUNETTE	Yves CHERON Guillaume GAST
VIARMES	Sylvie BOCOBZA Sophie BACQUET
VILLENEUVE-SUR-VERBERIE	Brice GRZESIAK Nathalie PACCOT
VILLERS-SAINT-FRAMBOURG	Juliette DE LOMBARDON Aurélie LECLERE
VILLIERS-ADAM	Guillaume LEGER Christian CAPMAN
VILLIERS-LE-SEC	Baptiste MONMIREL François CAU
VINEUIL-SAINT-FIRMIN	Patrick BARRETT Laurence BERGHGRACHT

Collège des délégués des Régions

- **Manoëlle MARTIN**, Vice-Présidente du Conseil Régional des Hauts-de-France
- **Guy HARLE D'OPHOVE**, Conseiller Régional des Hauts-de-France
- **François DESHAYES**, Conseiller Régional des Hauts-de-France
- **Nathalie LEBAS**, Conseillère Régionale des Hauts-de-France
- **Gilles METTAI**, Conseiller Régional des Hauts-de-France
- **Audrey HAVEZ**, Conseillère Régionale des Hauts-de-France
- **Thibault HUMBERT**, Conseiller Régional d'Ile-de-France
- **Stéphanie VON EUW**, Conseillère Régionale d'Ile-de-France
- **Jean-François RENARD**, Conseiller Régional d'Ile-de-France
- **Benjamin CHKROUN**, Conseiller Régional d'Ile-de-France
- **Céline MALAISE**, Conseillère Régionale d'Ile-de-France

Collège des délégués des Départements

- **Martine BORGGOO**, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise
- **Nicole COLIN**, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise
- **Gilles SELLIER**, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise
- **Corry NEAU**, Conseillère Départementale de l'Oise
- **Patrice ROBIN**, Conseiller Départemental du Val d'Oise

Le Bureau

Président :

- **Patrice MARCHAND**, Maire-adjoint de Gouvieux

Vice-Présidents :

- **Manoëlle MARTIN**, Vice-Présidente du Conseil Régional des Hauts-de-France
- **Nicole COLIN**, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise
- **Jacques RENAUD**, Maire de Châtenay-en-France
- **Daniel DRAY**, Maire de La Chapelle-en-Serval
- **Jean-François RENARD**, conseiller régional d'Ile-de-France

Les autres membres :

- **Guy HARLE D'OPHOVE**, Conseiller Régional des Hauts-de-France
- **François DESHAYES**, Conseiller Régional des Hauts-de-France
- **Nathalie LEBAS**, Conseillère Régionale des Hauts-de-France
- **Gilles METTAI**, Conseiller Régional des Hauts-de-France
- **Thibault HUMBERT**, Conseiller Régional d'Ile-de-France
- **Stéphanie VON EUW**, Conseillère Régionale d'Ile-de-France
- **Benjamin CHKROUN**, Conseiller Régional d'Ile-de-France
- **Martine BORGGOO**, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise
- **Gilles SELLIER**, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise
- **Corry NEAU**, Conseillère Départementale de l'Oise
- **Patrice ROBIN**, Conseiller Départemental du Val d'Oise
- **Thierry BROCHOT**, Maire-Adjoint de Creil
- **Yves CHERON**, Maire-Adjoint de Ver-sur-Launette
- **Daniel FROMENT**, Maire de Montlognon
- **Gilles GRANZIERA**, Maire-Adjoint de Pontarmé
- **Anne LEFEBVRE**, Maire d'Avilly-Saint-Léonard
- **Pascale LOISELEUR**, Maire de Senlis
- **James PASS**, Conseiller Municipal de Pontpoint
- **Jean-Marie BONTEMPS**, Maire-Adjoint de Belloy-en-France
- **Joël BOUCHEZ**, Maire de Mours
- **Didier DAGONET**, Maire de Béthemont-la-Forêt
- **Paule LAMOTTE**, Maire-Adjointe d'Asnières-sur-Oise
- **Michel MANSOUX**, Maire de Luzarches

Présidents et vice-présidents des commissions

• Patrimoine naturel et réseaux écologiques :

Président : Yves CHERON

Vice-Président : James PASS

• Ressources naturelles énergie climat :

Président : Dominique DUFUMIER

• Patrimoine historique et culturel :

Présidente : Anne LEFEBVRE

Vice-Présidente : Cécile GAUVILLE-HERBET

• Architecture, urbanisme, paysage :

Président : Daniel DRAY

Vice-Présidente : Corinne TANGE

• Agriculture/cheval :

Président : Phillibert de MOUSTIER :

Vice-Président : Yves CHERON

• Forêt/filière bois :

Président : François DROUIN

Vice-Président : Alexis MENDOZA-RUIZ

• Activités économiques :

Président : Abderhamane GUERZOU

• Tourisme :

Président : Hervé POTEAUX

• Communication/sensibilisation :

Présidente : Leslie PICARD

Vice-Président : Stéphane BECQUET

• Administration, finances et évaluation :

Président : Patrice URVOY

Ont participé aux réunions de travail les représentants de :

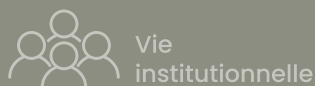
Abbaye de Royaumont • Abbaye Royale du Moncel • Abiosol • Agence Départementale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie • Agence de l'eau Seine-Normandie • Agence d'urbanisme Oise-la-Vallée • Amis de la Terre du Val d'Ysieux • Association des Entomologistes de Picardie • Association du Pavillon de Manse • AU5V • Association Syndicale du Lys • Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement • Centre Régional de la Propriété Forestière Hauts-de-France • Chambre d'Agriculture de l'Oise • Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise • Chambre Interdépartementale d'Agriculture Versailles Val d'Oise Yvelines • Chambre Interdépartementale de Commerce et d'Industrie d'Ile-de-France • Chambre des Métiers de l'Oise • Chambre des Métiers du Val d'Oise • Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Oise • Comité Départemental de Randonnée Pédestre du val d'Oise • CoPASol • Tourisme Equestre de l'Oise • Oise Tourisme • Val d'Oise Tourisme • Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise • Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne • Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France • Communauté de Communes du Pays de Valois • Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte • Communauté de Communes Senlis Sud Oise • Communauté de Communes Thelloise • Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France • Conseil Architecture Urbanisme et Environnement du Val d'Oise • Conseil Architecture Urbanisme et Environnement de l'Oise • Conservatoire Botanique national du Bassin Parisien • Conservatoire Botanique national de Bailleul • Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie • Directions Départementales des Territoires • Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement • Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement • Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie • Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France • Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France • Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France • Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France • Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine • Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise • Fédération des Chasseurs Essonne/Val d'Oise/Yvelines • Fédération du Val d'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique • Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Oise • Forestiers privés de l'Oise • France Galop • Gîtes de France Val d'Oise • Institut de France Domaine de Chaalis • Institut de France Domaine de Chantilly • Inspection Académique de l'Oise • Inspection Académique du Val d'Oise • Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Ile-de-France • Les Amis de la Terre du Val d'Ysieux • Nord Picardie Bois • Office National des Forêts • Office du Tourisme de Chantilly – Senlis • Office du Tourisme Creil Sud Oise • Bureau d'information touristique d'Ermenonville • Office du Tourisme Luzarches – Pays de France • Office du Tourisme des Pays d'Oise et d'Halatte • Office de services et d'informations de Verneuil-en-Halatte • Office du Tourisme de Viarmes • Office du Tourisme d'Asnières-sur-Oise • Parc Astérix • Picardie Nature • Préfecture de Région Ile-de-France • Préfecture de Région Hauts-de-France • Préfecture de l'Oise • Préfecture du Val d'Oise • Rectorat d'Amiens • Rezo Pouce • Sauvegarde Asnières Baillon • SAFER Ile-de-France • SAFER Hauts-de-France • SAFHEC • SITRATIVE • SIGEPOV • SIABY • SICTEUB Thève et Ysieux • Syndicat Interdépartemental du SAGE Nonette • Syndicat Énergie de l'Oise • Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise • Syndicat Mixte Départemental d'Électricité, du Gaz et des Télécommunications • SMDO • Terre de Liens • UNICEM • Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine de l'Oise • Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine du val d'Oise • Union des Amis du Parc naturel régional Oise – Pays de France • Un château pour l'emploi • Val d'Oise Environnement



Vie Institutionnelle



Vie du syndicat mixte



Quelques chiffres

72
dossiers examinés
par le bureau

31
réunions de
commission

31
opérations proposées
dans le programme
d'actions 2023

34
dossiers financés par
les fonds

COMMISSIONS

Toutes, Bureau, Comité
syndical

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Sylvie CAPRON



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Réunions

Le Comité syndical s'est réuni à 4 reprises (03 mars, 30 mars, 4 juillet, 12 décembre).

Le Bureau s'est réuni à 8 reprises (11 janvier, 8 février, 3 mars, 24 avril, 4 juillet, 5 octobre, 22 novembre, 12 décembre) et a traité **47 dossiers**. Outre la préparation des Comités syndicaux et les avis, le Bureau est amené à statuer sur la mobilisation des différents fonds.

La commission « avis » s'est réunie le 8 septembre. Elle est réunie quand les délais imposés ne permettent pas de tenir un Bureau dans les formes. Les membres de cette commission sont les membres du Bureau mais le quorum n'est pas requis comme pour un Bureau.

30 réunions de commissions se sont tenues :

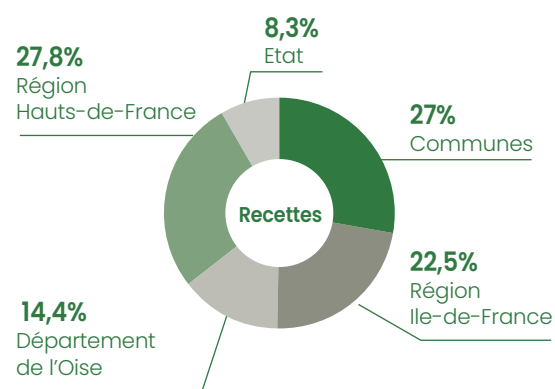
- **Patrimoine naturel et réseaux écologiques** : 3 réunions
- **Ressources naturelles énergie climat** : 2 réunions
- **Patrimoine historique et culturel** : 5 réunions
- **Architecture, urbanisme, paysage** : 1 réunion et 5 réunions de la commission « Gestion de projets »
- **Agriculture/cheval** : 1 réunion et 1 réunion du comité de pilotage « Bâtiments agricoles »
- **Forêt/filière bois** : 1 réunion
- **Activités économiques** : 1 réunion

- **Tourisme** : 2 réunions
- **Communication/sensibilisation** : 3 réunions
- **Administration, finances et évaluation** : 5 réunions

À ces commissions, il faut ajouter de très nombreuses réunions de comités de pilotage sur des sujets précis.

Éléments de budget

Les dépenses pour le fonctionnement se sont élevées en 2023 à 1 565 000 €



Le programme d'actions 2023 comportait 31 opérations, pour un coût global (participation des maîtres d'ouvrages comprise) de **1 050 216 €**.

Équipe du Parc naturel régional :

Nicolas LEBESGUE, paysagiste, a rejoint l'équipe en novembre 2023.

Depuis novembre 2023, **Lucie CASAROTTO** occupe, à mi-temps, un poste d'accueil au PNR (en remplacement de Nathalie THIBAUT qui a sollicité un mi-temps) et, à mi-temps, le poste de gestionnaire LEADER.

Armel THONGO remplace, depuis le 2 janvier 2024, Nathalie HIRT pour coordonner, en lien avec l'Institut de France, le programme de recherche-actions relatif à la forêt de Chantilly. Il s'agit d'un contrat d'un an financé par des crédits européens.

MOBILISATION DES FONDS

Mobilisation du fonds « Études d'aménagement » pour les études suivantes :

- Etude de principes d'aménagement multi-sites à PONTPOINT ;
- Elaboration d'un cahier de recommandations architecturales, urbaines, paysagères et environnementales de la zone d'activités de MORU-PONTPOINT ;
- Elaboration d'un diagnostic paysager et d'un plan de gestion du patrimoine arboré de NOINTEL ;
- Réalisation d'esquisses architecturales pour la création d'une cantine et de salles de classe à THIERS-SUR-THEVE ;
- Expertise complémentaire en vue d'un projet de reprise par la collectivité du Domaine des Trois Châteaux à COYE-LA-FORET.

Mobilisation du fonds « Expertises environnementales » pour les missions suivantes :

- Etude de géothermie à VIARMES ;
- Démarche d'écologie industrielle territoriale intégrant une expertise écologique sur le territoire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE ;
- Diagnostic de pollutions d'un ancien site industriel à PONTPOINT ;
- Etude relative à l'approvisionnement en eau du marais Dozet via la station d'épuration de GOUVIEUX ;

- Expertise écologique complémentaire sur le foncier de 7 entreprises des zones d'activités économiques de la COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE ;
- Etude qualitative des miels de la marque "Producteurs Oise - Pays de France" ;
- Analyses de pollution complémentaires sur le site de la Rue du Pont Saint-Paterne à PONTPOINT ;
- Etude de faisabilité et assistance à la mise en œuvre de l'interopérabilité entre les bases de données de l'INRAE, l'ONF et le PNR Oise - Pays de France ;
- Mise à jour du logiciel GEONATURE et ses modules.

Mobilisation du fonds "en faveur de la faune sauvage" pour :

- Acquisition d'un piège photographique.

Mobilisation du fonds pour "l'intégration paysagère des bâtiments agricoles ou liés à l'activité forestière" :

- Réactualisation de l'aide financière du PNR au titre de l'aménagement paysager des abords d'une ferme (commune de BOREST) ;
- Aménagement des abords d'un futur haras à PONTARME.

Mobilisation du fonds « en faveur d'une gestion écologique et paysagère des espaces boisés et du patrimoine végétal » : 17 dossiers

ADOPTION DE TEXTES-CADRE STRATEGIQUE

Le Bureau a adopté une grille multicritères pour évaluer les projets de méthanisation ainsi qu'une stratégie pour les zones d'accélération des énergies renouvelables.

CONVENTIONS/CHARTRE/ADHESION

- ' Adhésion au CD2E (Accélérateur de l'éco-transition) et signature d'une convention ;
- ' Participation au groupement de commandes de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France pour l'édition d'un livre documentaire à destination des enfants (8-12 ans) ;
- ' Signature de la Charte d'engagement au réseau national des territoires bio des Hauts-de-France ;
- ' Renouvellement de la convention PNR / Conservatoire des espaces naturels des Hauts-de-France / commune de ROBERVAL.

Synthèse des avis



Quelques chiffres

9
dossiers

COMMISSIONS

Bureau, Commission
« Avis »

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Sylvie CAPRON



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Le Parc naturel régional est amené à rendre des avis sur des projets variés, tant en matière d'urbanisme, de construction, que d'infrastructures, d'installations classées, de carrières, etc.

Cette activité est essentielle et requiert beaucoup de temps et d'énergie, dans un cadre relationnel souvent difficile, parfois conflictuel. Elle permet de faire évoluer les projets, voire d'amener dans certains cas leurs promoteurs à les reconsidérer. Elle a donc un impact fort sur l'évolution de notre territoire, même si elle reste peu visible par l'habitant qui ne voit que le résultat final (projet modifié ou non réalisation du projet).

Voici la liste des principaux avis donnés en Bureau sur les dossiers importants du territoire :

Documents d'urbanisme - aménagement

- Avis sur le PLU de Chaumontel : Avis favorable, assorti de recommandations et de réserves ;
- Avis sur le PLU de Lamorlaye : Avis favorable, assorti de recommandations et de réserves ;
- Avis sur le PLU de Barbery : Avis favorable, assorti de recommandations et d'une réserve ;
- Avis sur le SDRIF-E : Observations et demandes.

Infrastructure

- Contribution à l'Autorité Environnementale sur la procédure d'examen au cas par cas relative au projet Trans'Oise entre Senlis et Chantilly : Demandes ;

Energie

- Avis sur le projet de parc photovoltaïque au sol à la base militaire de Creil : Observations et réserves ;
- Avis sur une demande d'enregistrement en vue d'exploiter une unité de méthanisation équine à Gouvieux : Observations et demandes.

Développement économique :

- Avis sur le projet global et création d'un ensemble hôtelier, séminaires, loisirs et stationnements au Parc Astérix, Plailly : Observations et demandes.

Cette liste ne recense pas de façon exhaustive l'ensemble des conseils délivrés par les chargés de mission. Elle ne traite pas non plus des avis techniques sur les documents d'urbanisme.

Mise en place du T0



Quelques chiffres

12
questions évaluatives

73
indicateurs renseignés

COMMISSION

Administration, Finances,
Evaluation

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Conseils départementaux
de l'Oise et du Val d'Oise,
Conseils régionaux des
Hauts-de-France et d'Île-
de-France.

COÛT DE L'ACTION

125 355 €

CONTACT

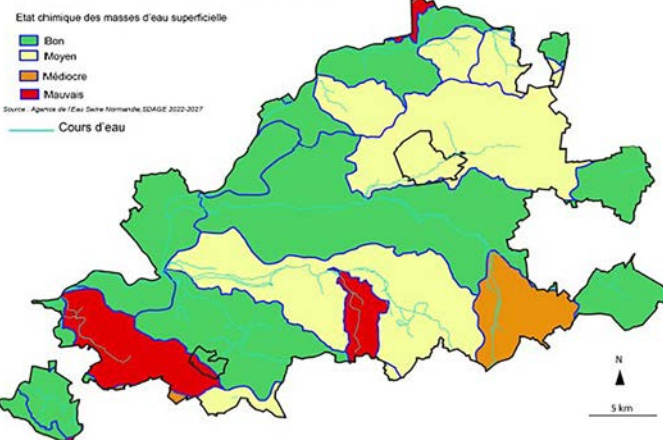
Pascal LAMBERT



CALENDRIER

Septembre 2021
à décembre 2024

ETAT CHIMIQUE DES MASSES D'EAU SUPERFICIELLES



Les Parcs naturels régionaux ont l'obligation d'évaluer la mise en œuvre de leur Charte et son impact sur le territoire, *a minima*, à mi-parcours et en fin de Charte.

La Charte du PNR prévoit un dispositif d'évaluation reposant sur 12 questions évaluatives (QE), subdivisées chacune en 2 sous-questions, l'une portant sur les actions menées et les moyens déployés, l'autre sur l'évolution du territoire et l'impact des politiques publiques.

Afin de répondre aux questions évaluatives, à mi-parcours et en fin de Charte, il est nécessaire de dresser l'état initial (appelé aussi "T0") des indicateurs qui seront utiles à l'argumentation des réponses apportées pour chacune des questions.

L'élaboration du T0 a été confiée à trois bureaux d'étude distincts :

- Les questions évaluatives concernant la biodiversité (QE 1 à 3) sont traitées par Ecosphère, reconnu pour son expertise et sa connaissance du territoire ;
- La question sur le Paysage et son évolution (QE 8) est traitée par Toporama et Fabien Bellagamba (dessinateur), sous la forme d'analyses sensibles des paysages (une planche par unité paysagère) ;
- Les autres questions évaluatives sont traitées par le cabinet d'étude Rouge Vif territoire.

Pour suivre cette mission, un Comité de pilotage a été mis en place aux côtés de la Commission Administration, Finances, Evaluation, avec des techniciens des Conseils départementaux et régionaux ainsi

que des services de l'Etat (DDT et DREAL principalement).

Une réunion spécifique a également été organisée avec les principaux syndicats de rivière du territoire.

Le Comité de pilotage s'est réuni 3 fois (dont une fois spécifiquement sur la question du paysage, avec une composition adaptée).

Le travail de Rouge vif territoire est aujourd'hui abouti, avec la publication d'un rapport faisant l'état initial du territoire pour 6 questions évaluatives (73 indicateurs renseignés). Cependant la question 10 portant sur l'intégration des enjeux environnementaux dans les activités économiques n'a pu être traitée faute de données pertinentes.

De son côté, **Ecosphère a récupéré l'ensemble des données utiles sur la biodiversité auprès des différents partenaires et doit maintenant finaliser la caractérisation des zones humides avérées, compiler les données naturalistes et proposer une méthode de suivi et d'analyse écopaysagère des biocorridors.**

Enfin, **Toporama a travaillé sur un modèle de planche et sur 8 unités paysagères (terrain, prise de vue, croquis, iconographie historique) : à terme, nous disposerons de 18 planches mettant en évidence l'identité patrimoniale et paysagère de chacune des unités paysagères du territoire mais aussi les pressions qui existent sur les éléments qui font cette identité.**

Travaux à la maison du Parc



Quelques chiffres

5
pièces repeintes

COMMISSION

Administration, Finances,
Evaluation

COÛT DE L'ACTION

109 214 €

CONTACT

Philippe MEURANT



CALENDRIER

Septembre
à décembre 2023



Chaque année, des travaux de réhabilitation, des travaux réglementaires ou d'urgence, sont réalisés à la Maison du Parc, siège administratif du Parc naturel régional. Ces travaux participent à l'amélioration du confort de travail de l'équipe administrative, mais visent également un meilleur accueil du public (visiteurs et élus).

En 2023, les travaux ont concerné :

- **La mise en peinture :**

- de pièces sous combles au second étage afin de créer des bureaux pouvant accueillir plusieurs postes de travail ;
- de l'escalier entre les 1^{er} et 2^{ème} étages ;
- de l'ancien appartement des communs permettant d'aménager un centre de documentation et permettant d'assurer le stockage pérenne de matériel et de mobilier.

- La finalisation de la mise en peinture de la salle d'exposition, de la salle de réunion et de la porte d'entrée métallique du château. Ces travaux avaient été stoppés en 2019 suite à la découverte de plomb sur certains supports.
- **L'acquisition de mobiliers** pour le hall d'entrée, la salle d'exposition et la salle de réunion du rez-de-chaussée.



Biodiversité



Assistance scientifique et action de gestion de milieux naturels



Quelques chiffres

16
sites

2
animations

COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques

PARTENAIRES SPECIFIQUES

Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, Conservatoire Botanique National de Bailleul, Picardie Nature

COÛT DE L'ACTION

61 000€

CONTACT

Thibaud DAUMAL



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Ecopâturage itinérant en forêt d'Ermenonville

La mission d'assistance scientifique et technique à la gestion des milieux naturels confiée au Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France (CEN) a permis, en 2023, de poursuivre les actions engagées les années précédentes.

C'est notamment le cas de **la poursuite du pâturage itinérant pour gérer le réseau de landes** présent sur le Parc naturel régional et plus particulièrement dans le massif d'Ermenonville. L'étude de faisabilité réalisée en 2021 s'est concrétisée par une installation d'éleveurs en pâturage ovin itinérant. Après un test au cours de l'été 2022, ce pâturage a été mené sur de plus grandes surfaces en 2023.

Cette action s'est accompagnée d'un travail sur une méthode d'évaluation de l'état de conservation des landes au sein du massif d'Ermenonville, en partie réalisée par une stagiaire de master 2 encadrée par le Conservatoire.

Dans le cadre d'un plan d'actions **en faveur de l'Azuré de la Croisette (papillon)**, une étude sur les cortèges de fourmis qui hébergent et élèvent les chenilles de ce dernier a été réalisée. L'objectif était de comparer les résultats sur l'un des secteurs déjà étudié en 2014 et d'améliorer les connaissances sur les autres secteurs où l'espèce est observée. En parallèle, le Conservatoire d'Espaces Naturels a effectué, grâce à un financement régional spécifique, le suivi annuel de l'Azuré de la Croisette par comptage des œufs pondus sur la plante hôte. Par ailleurs, une intervention a été réalisée sur une des pelouses à Azuré de la Croisette afin de rouvrir le milieu pour l'espèce et sa plante hôte la Gentiane croisette.

Les actions en faveur du réseau de sites se sont concentrées en 2023 sur **les pelouses de Villeneuve-sur-Verberie, le domaine de Chaalis et les secteurs à Armérie des sables.**



Azuré de la Croisette

Des suivis scientifiques ont été réalisés sur différents sites :

- Comptage des chauves-souris dans une carrière à Saint-Maximin et sur les coteaux de Creil ;
- Suivi des espèces indicatrices des milieux ouverts sur le Mont Calipet à Pont-Saint-Maxence et sur la pelouse de Rhuis ;
- Suivi des espèces à responsabilité « PNR » sur la pelouse de Roberval et au sein du Golf de Mortefontaine ;
- Inventaires complémentaires sur la pelouse de Villeneuve-sur-Verberie.

En outre, les données disponibles au sein du Conservatoire ont été mobilisées pour les différents Atlas de la Biodiversité Communale en cours sur le territoire.

Le Conservatoire a également contribué à l'animation des sites Natura 2000 et la mise en place de contrats MAEC pour la gestion de prairies en Vallée de la Thève. Il a contribué à la prise en compte du patrimoine naturel et aux échanges sur des projets portés par le SITRARIVE, le SICTEUB ou encore le Parc Astérix. Il a accompagné l'ONF lors de la visite du rapporteur du Conseil National de la Protection de la Nature pour le projet de Réserve Biologique Dirigée de la Haute-Chaume en forêt d'Ermenonville et participe à la réflexion sur le devenir de la forêt de Chantilly.

Enfin, **en termes de sensibilisation et de valorisation du territoire et des espèces**, les actions suivantes ont été entreprises :

- Pose d'exclos et de panneaux d'information au golf de Mortefontaine ;
- Conception d'un panneau « centre village » à Saint Vaast-de-Longmont, finalisation d'un panneau pour Rhuis ;
- Deux sorties à destination du grand public sur la commune de Saint-Vaast-de-Longmont et au sein des landes humides du Parc Astérix.



Travaux de restauration de milieux naturels



Quelques chiffres

7
sites concernés par des travaux

40
journées

195
jours/homme

COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Un Château pour l'emploi, Institut de France, ONF, Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France

COÛT DE L'ACTION

21 750 €

CONTACT

Thibaud DAUMAL



CALENDRIER

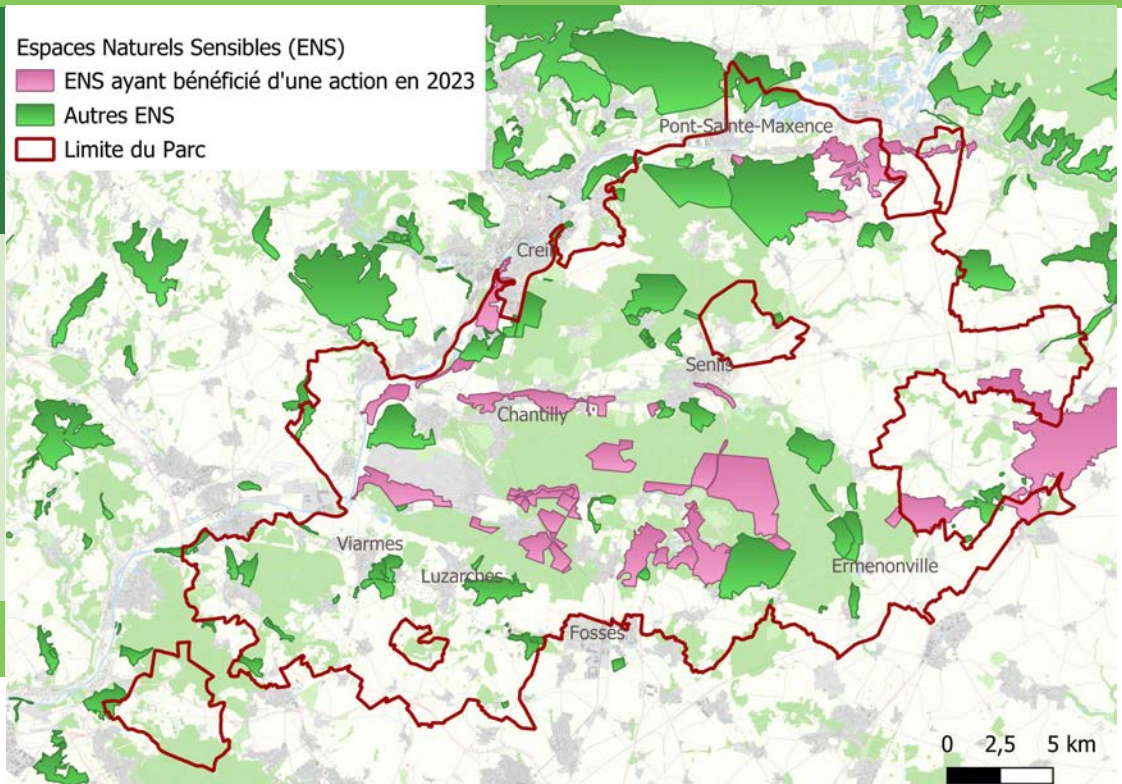
Janvier à décembre 2023

Espaces Naturels Sensibles (ENS)

ENS ayant bénéficié d'une action en 2023

Autres ENS

Limite du Parc



Chaque année, le Parc naturel régional Oise – Pays de France mène une opération de restauration et gestion de milieux naturels qu'il confie à l'association d'insertion « Un Château pour l'emploi ». Ces travaux consistent principalement à supprimer la végétation arbustive qui colonise des milieux ouverts, à rajeunir certains secteurs et à lutter contre les espèces exotiques envahissantes (arrachage, coupe).

En 2023, les travaux ont porté sur :

- Coupe d'arbres arrachés par le vent et entretien d'un fossé d'évacuation des eaux pluviales au **Marais d'Avilly**, propriété du Parc naturel régional Oise – Pays de France ;
- Fauche et débroussaillage d'une pelouse sèche à **Avilly-Saint-Léonard** et **Gouvieux** ainsi qu'au **Bois de Bonnet** et de **Comelles** (forêt de Chantilly) ;
- Entretien des milieux naturels (pelouses et lisières thermophiles) et coupe d'arbres arrachés par le vent du site de la **Borne Blanche** ;
- Broyage des saules coupés lors de deux chantiers de bénévoles à l'étang Chapron des étangs de Comelles ;
- Contribution à l'**opération de préservation des amphibiens** par l'installation et le démontage de certains dispositifs temporaires de protection des amphibiens.

Actions en faveur du patrimoine naturel et Espaces Naturels Sensibles des Départements

Les Départements ont identifié des sites naturels au titre de leur politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles. Dans le Parc naturel régional, ces sites sont au nombre de 63 (soit environ 16% du territoire) et constituent la majorité des espaces naturels sur lesquels le PNR réalise ses actions de préservation du patrimoine naturel, en partenariat avec ses partenaires (Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, Conservatoire Botanique National de Bailleul).

Ainsi en 2023, les actions du PNR ont porté sur 40 sites Espaces Naturels Sensibles (ENS) répartis sur le territoire.

Natura 2000



Quelques chiffres

24
Engoulevants
d'Europe recensés

35 dossiers
d'évaluation des
incidences Natura 2000

COMMISSION

Patrimoine naturel et
réseaux écologiques,
Comité de pilotage
spécifique

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Acteurs du territoire
(collectivités, Etat,
partenaires institutionnels,
propriétaires privés...),
Conservatoire d'Espaces
Naturels des Hauts-de-
France, ONF, Institut de
France, Ecosphère

COÛT DE L'ACTION

37 224 €

CONTACT

Thibaud DAUMAL



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023

Le « réseau Natura 2000 » est un réseau des sites naturels les plus remarquables et représentatifs de l'Union Européenne. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des milieux naturels et des espèces de la flore et de la faune sauvage d'intérêt communautaire.

Sur son territoire, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a élaboré les documents d'objectifs (DOCOB) de 3 sites :

- « Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville », Zone de Protection Spéciale (ZPS) selon la directive Oiseaux ;
- « Forêts picardes : massif des Trois Forêts et bois du Roi » (ZPS) ;
- « Côteaux de l'Oise autour de Creil », Zone Spéciale de Conservation (ZSC) selon la directive « Habitats, Faune et Flore ».

Le Parc naturel régional est à présent chargé de la mise en œuvre concrète de ces DOCOB et notamment de contractualiser avec les propriétaires/gestionnaires.

Les actions menées par le PNR en 2023 ont été les suivantes :

- Organisation de **comptages concertés de l'Engoulevant d'Europe** : 24 chanteurs répertoriés principalement durant 2 soirées de comptage concerté mais aussi avec des soirées complémentaires ;
- **Suivis des chiroptères en hibernation sur le site des côteaux de l'Oise autour de Creil et à Saint-Vaast-de-Longmont** (Site Natura 2000 de la vallée de l'Automne partiellement compris dans le PNR) ;
- **Divers suivis entomologiques en vallée de la Thève et en forêt d'Ermenonville** sur le site des Trois Forêts en collaboration avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) : réactualisation de la présence du papillon la petite violette (*Brenthis ino*) qui n'avait plus été vu récemment sur le site NATURA 2000, nombreuses données de papillons de nuit obtenues dans le cadre d'inventaires spécifiques... ;

- **Traitement de 35 dossiers** dans le cadre des procédures d'évaluation des incidences Natura 2000 ;
- **Accompagnement de propriétaires pour la réalisation de contrats Natura 2000** ;
- **Accompagnement de contrats Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)** ;
- **Accompagnement d'une sortie de découverte grand public sur les landes du parc Astérix à Plailly et en vallée de la Thève**, et d'une sortie pour le service Biodiversité et eau de la Région Haut-de-France ;
- Accompagnement pour le tournage d'un reportage de France 3 Hauts-de-France sur le pâturage ovin en forêt d'Ermenonville ;
- Préparation d'une plaquette d'information sur les dossiers soumis à incidence Natura 2000 ;
- Organisation du Comité de pilotage du site Natura 2000 des Trois Forêts en novembre.



Inventaire de papillons de nuit



Conservation de la flore menacée



Quelques chiffres

16
espèces ayant fait
l'objet d'une action de
conservation

COMMISSION

Patrimoine naturel et
réseaux écologiques

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Conservatoire Botanique
National de Bailleul,
Conservatoire d'Espaces
Naturels des Hauts-de-
France

COÛT DE L'ACTION

15 000 €

CONTACT

Jean-Luc HERCENT



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Odontite de Jaubert - © JL Hercent

Depuis 2005, le PNR a engagé des actions qui ont pour objectifs, d'une part, d'améliorer les connaissances sur la flore de son territoire (synthèse bibliographique, inventaire, hiérarchisation des enjeux...) et d'autre part, de préserver des sites remarquables.

Les bilans récemment effectués, notamment dans le cadre des travaux de révision de la Charte du PNR, ont permis de mettre en évidence la nécessité de mettre en œuvre des opérations spécifiques (recherche de stations, récolte de semences...) pour la conservation de la flore menacée.

Pour cela, le Parc naturel régional a engagé un programme d'actions, confié au Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNB) en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) des Hauts-de-France. Ainsi en 2023, le CBNB a réalisé pour le compte du Parc naturel régional, les actions suivantes :

- **Actualisation des données et récoltes de semences en vue de leur conservation et/ou de leur transplantation et réalisation de tests de viabilité :**

- Un **suivi et des récoltes conservatoires de semences** ont été réalisés pour plusieurs espèces : Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*), Laïche de Maire (*Carex mairei*), Odontite de Jaubert (*Odontites jaubertianus*), Genêt ailé (*Genista sagittalis*), Arabette glabre (*Turritis glabra*), Gesse des marais (*Lathyrus palustris*), Potamot coloré (*Potamogeton coloratus*), Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*), Potamot fluet (*Potamogeton pusillus*),

Tolypelle agglomérée (*Tolypella glomerata*), Gesse hirsute (*Lathyrus hirsutus*), Vulpie unilatérale (*Vulpia unilateralis*), Myosotis douteux (*Myosotis dubia*), Fraisier vert (*Fragaria viridis*) Scirpe à tiges nombreuses (*Eleocharis multicaulis*).

- **Déplacement d'une population** de Cétérach (*Asplenium ceterach*), en prévision de sa destruction (réfection d'un mur).

- **Préparation et suivi de travaux de gestion écologique :**

- **Visite technique** préalable à la réalisation de travaux de restauration de mares forestières en forêt domaniale d'Ermenonville ;
- **Préconisations de gestion** en faveur de la Laïche de Maire (*Carex mairei*) dans le cadre de travaux de restauration du marais de la Troublerie ;
- **Echanges** avec l'ONF, en Forêt domaniale d'Halatte, afin de trouver des sites favorables à l'accueil d'une population d'Isopyre faux pigamon (*Isopyrum thalictroides*) (projet de translocation en lien avec des mesures d'urgence) ;
- **Echanges** avec l'ONF pour la prise en compte de la flore dans la gestion du réseau de landes de la forêt d'Ermenonville, notamment par le pâturage.

Opération "amphibiens"



Quelques chiffres

Près de **16 000** batraciens transférés,
 Environ **4** km de route équipés de dispositifs

COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Société des Amis des Forêts d'Halatte, Ermenonville et Chantilly (SAFHEC), Sauvegarde Asnières-Baillon (SAB), Nonette Nature, Forêt-en-Aulnoye, Les Amis de la Terre du Val d'Ysieux, Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts (IASF), Picardie nature, Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, ONF, Institut de France, Chantier d'insertion de Chantilly.

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Jean-Luc HERCENT



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



La migration des amphibiens est particulièrement importante près des cours d'eau tels que Oise, Thève et Nonette et des étangs et zones humides du territoire. Depuis de nombreuses années, des associations locales s'impliquent dans des opérations de protection de ces amphibiens avec l'aide du PNR.

L'acquisition de matériel lors des premières années de l'opération a permis de pérenniser les dispositifs installés le long de certaines portions de routes. Le matériel acheté fin 2022 pour l'installation de 200 mètres supplémentaires de dispositif a permis de conforter les actions des associations intervenant dans le Val d'Oise.

Ce sont ainsi 13 portions de routes qui ont bénéficié d'un dispositif « barrage amphibiens » ou de ramassage en 2023. Près de 16 000 amphibiens ont ainsi pu être transférés par des bénévoles qui ont consacré plus de 1 000 heures à ces actions.

En 2023, un pic de migration concentré sur quelques jours (75 % des effectifs en 11 jours) a été constaté début mars. Cela était régulièrement observé autrefois mais les conditions climatiques de ces dernières années entraînent une répartition des migrations sur une période beaucoup plus longue.

Cette année encore c'est sur le site de Plailly que le plus grand nombre d'espèces (7) et le plus grand nombre d'individus (6150) ont été comptabilisés.

Sur ce site, **la présence de Triton crêté (17 individus en moyenne chaque année) a amené la mise en place, depuis 2021, d'un protocole de suivi spécifique.** Chaque individu transféré est photographié afin de pouvoir procéder à une reconnaissance individuelle sur la base des ornements ventraux. En 2023, 2 femelles de Triton crêté déjà observées en 2021 et 2022 ont été revues.

Les amphibiens sont des espèces protégées. Les actions menées nécessitent donc une dérogation que le PNR sollicite auprès des services de l'Etat. **Une nouvelle demande, accompagnée d'un bilan des actions 2019-2023, a été adressée à la DREAL Hauts-de-France en fin d'année.**

Par ailleurs, **le livret « découverte des amphibiens du Parc » a été actualisé.**

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)



Quelques chiffres

6 communes

9 réunions publiques et sorties

14 animations,

12 871 données naturalistes produites en 2022 et 2023

COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Picardie Nature, Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, Conservatoire Botanique National de Bailleul, ABMARS, ADEP, OPIE

COÛT DE L'ACTION

53 000€

CONTACT

Jean-Luc HERCENT,
Thibaud DAUMAL



CALENDRIER

Mars 2022
à décembre 2024



Inventaire et sortie naturaliste à Précy-sur-Oise

La réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a été engagée par le Parc naturel régional Oise - Pays de France en mars 2022 pour 6 communes de son territoire, Auger-Saint-Vincent, Saint-Vaast-de-Longmont, Plailly, Précy-sur-Oise, Thiers-sur-Thève et Coye-la-Forêt.

Le Parc naturel régional a confié une partie de la réalisation à Picardie Nature et a bénéficié, en 2023, de l'aide d'une stagiaire (Bachelor en gestion et valorisation naturaliste).

Au total 9 réunions publiques dont certaines suivies d'une sortie de découverte, se sont tenues dans les 6 communes.

Des inventaires de la flore et la faune ont été réalisés par le Parc naturel régional et Picardie Nature.

Par ailleurs, 3 sorties botaniques ont été conduites par l'ABMARS, 2 sorties animées

avec le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, 2 sorties menées par Picardie Nature, 2 animations sur les abeilles sauvages animées par l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) et 4 animations par des guides nature.

Une formation à la saisie d'observations naturalistes dans les bases de données de Picardie Nature et du Conservatoire Botanique National de Bailleul a également été réalisée, ainsi qu'un tutoriel vidéo pour la saisie des données dans www.clicnat.fr.

Ces inventaires et sorties naturalistes ont permis de compléter la liste des espèces présentes sur les communes et de réaliser plusieurs observations remarquables :

● **Auger-Saint-Vincent :**

- 124 nouvelles espèces végétales ajoutées à la liste communale dont une dizaine de plantes patrimoniales parmi lesquelles l'Epiaire des champs (*Stachys arvensis*) dont c'est la première donnée sur le territoire du PNR pour la partie Oise ;
- 149 nouvelles espèces de faune pour la commune qui compte dorénavant 35 espèces patrimoniales.

● **Saint-Vaast-de-Longmont :**

- 79 nouvelles espèces végétales ajoutées à la liste communale et notamment une nouvelle station de Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*), une orchidée protégée ;
- 154 nouvelles espèces de faune pour la commune qui compte dorénavant 36 espèces patrimoniales parmi lesquelles la Rainette verte (*Hyla arborea*).

● **Plailly :**

- 93 nouvelles espèces végétales inventoriées permettant à la commune de totaliser 600 espèces et conforter sa situation de commune comportant le plus grand nombre d'espèces de plantes sauvages ;
- 138 nouvelles espèces de faune ajoutées à la liste communale qui compte dorénavant 76 espèces patrimoniales.

● **Précy-sur-Oise :**

- 142 nouvelles espèces végétales ajoutées à la liste communale dont 22 espèces patrimoniales ;
- 243 nouvelles espèces de faune ajoutées à la liste communale.

● **Thiers-sur-Thève :**

- 57 nouvelles espèces végétales ajoutées à la liste communale ;
- 158 nouvelles espèces de faune ajoutées à la liste communale dont la très rare petite coccinelle noire (*Scymnus nigrinus*).

● **Coye-la-Forêt :**

- 88 nouvelles espèces végétales ajoutées à la liste communale dont l'Armérie des sables (*Armeria arenaria*), espèce protégée dont il s'agit de la plus grosse station du PNR ;
- 147 nouvelles espèces de faune pour la commune dont le Procris de l'Oseille (*Adscita statices*), un papillon de couleur turquoise.

Des rapports de synthèse ont été rédigés pour les communes de Plailly, Auger-Saint-Vincent et Saint-Vaast-de-Longmont. Ces rapports présentent les connaissances acquises en matière de biodiversité, localisent les zones à forts enjeux et identifient des actions à réaliser en faveur de la biodiversité des communes concernées.

Ces actions concernent aussi bien la gestion conservatoire de milieux naturels, une gestion des espaces verts plus favorable à la biodiversité, l'accueil de la faune dans le bâti, la plantation de haies, l'adaptation de l'éclairage public pour la constitution d'une trame noire, la prise en compte d'enjeux dans le règlement du PLU...



Quelques chiffres

64 analyses pomologiques
30 scions de pommiers et poiriers
1 verger conservatoire
24 arbres fruitiers plantés
12 animations
1 formation

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Sylvain DROCOURT (pomologue), Pépinières Châtelain, Institut de France, Domaine de Chaalis, Espaces Naturels Régionaux

COÛT DE L'ACTION

17 179 €

CONTACT

Marie STURMA



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Visite du verger conservatoire de Chaalis par Sylvain Drocourt

Fonds en faveur des arbres fruitiers et des vergers : Le Parc naturel régional Oise – Pays de France a mis en place un fond en faveur des arbres fruitiers et des vergers.

Ce fonds permet au PNR :

- **De financer les conseils** de Sylvain Drocourt, **pomologue** mandaté par le PNR depuis 2012, auprès de communes, de partenaires publics et de privés lors de visites de terrain. Il peut s'agir d'un diagnostic, d'un accompagnement pour un projet de plantation, de conseils pour des travaux d'entretien ou de restauration...
- **D'accorder une aide financière** de 80% dans la limite d'un montant global de travaux de 12 000 € TTC, aux collectivités, partenaires publics ou associations, pour :
 - la plantation d'arbres fruitiers de variétés anciennes et locales avec protection, paillage et tuteur ;
 - la restauration de vieux arbres fruitiers ;
 - la pose de protections vis-à-vis des animaux et des interventions humaines (désherbage par exemple) sur des arbres en place.

En 2023, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a attribué des **subventions pour 4 projets de plantation pour un montant de 7 547 €** :

- La plantation de 18 arbres fruitiers haute-tige et 22 petits fruitiers (groseilliers et cassissiers) dans 4 quartiers de Senlis ;
- La plantation de 12 arbres fruitiers haute-tige à Pontarmé ;
- La plantation de 29 arbres palissés au sein des jardins familiaux de Saint-Martin-du-Tertre ;
- La plantation de 10 arbres fruitiers haute-tige à Montaby (Hameau de Mortefontaine).

En outre la convention financière avec Sylvain Drocourt a été renouvelée. Ce dernier a ainsi réalisé en 2023 :

- 13 visites-conseils auprès d'habitants du territoire ;
- 10 animations (cf. ci-après) ;
- 7 jours de suivi de vergers ;
- 23 jours de suivi et de travaux au verger conservatoire de l'Abbaye de Chaalis ;
- 2 jours de travail sur la réintroduction des variétés anciennes et locales.

Programme d'animations :

Chaque année, d'octobre à mars, le Parc naturel régional Oise - Pays de France propose un programme d'animations autour des arbres fruitiers.

En 2023, **10 animations sur la taille, la plantation et le greffage ont été réalisées** à Luzarches, Pontarmé, Nanteuil-le-Haudouin, Saint-Martin-du-Tertre, Gouvieux, Asnières-sur-Oise, Mortefontaine, Pontarmé, ainsi qu'à l'Abbaye royale de Chaalis.



Zoom sur ...

Le verger conservatoire de l'Abbaye Royale de Chaalis :

En 2023, la dernière partie de la parcelle expérimentale du verger conservatoire de l'Abbaye de Chaalis a été plantée avec 30 scions de pommiers et poiriers. Une quinzaine de volontaires sont venus prêter main forte pour cette plantation ainsi que le remplacement de deux arbres fruitiers haute-tige. Ce fut l'occasion de découvrir le verger qui ouvrira prochainement ses portes.

Pour le Parc naturel régional, l'objectif de ce verger est de pouvoir conserver l'intégralité des variétés disponibles sur son territoire et les multiplier par la technique du greffage. Pour cela, 35 pommiers et 29 poiriers ont été analysés permettant de déterminer les variétés présentes sur le territoire.





Transition écologique



Contrat d'Objectifs Territorial pour la Troisième Révolution Industrielle (COTTRI)



Quelques chiffres

11
objectifs à atteindre

COMMISSION

Ressources naturelles, énergie, climat

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

ADEME, CCPOH, CCAC, CCSSO, CC Carnelles Pays-de-France

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Pascale OLIVAS



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023

Le Contrat d'Objectifs Territorial pour la Troisième Révolution Industrielle, commencé en 2020, s'est achevé au premier semestre 2023 avec l'évaluation des résultats et la rédaction du rapport final.

Pour rappel, 11 objectifs à atteindre étaient assignés dans le contrat passé entre le PNR et l'ADEME. L'évaluation du contrat a donné lieu aux résultats suivants :

THEMATIQUES	OBJECTIFS	INDICATEURS	Objectif chiffré (en 3 ans)	coût jour réalisés (en 3 ans)
La performance énergétique et écologique du bâtiment	PATRIMOINE PUBLIC : Réduire les consommations des bâtiments publics via des projets de rénovations exemplaires	Nombre d'opérations engagées de rénovation globale de bâtiments publics (niveau BBC où -40% d'économies d'énergie)	30	9 opérations engagées
	PATRIMOINE PRIVÉ Encourager les particuliers à s'engager dans la rénovation de leur logement, pour la diminution de leurs consommations énergétiques	Nombre d'opérations de rénovation énergétique réalisées (pour le particulier) ou a minima engagées (pour le bailleur social) (niveau BBC rénovation ou -40% d'économies d'énergie)	700	599 rénovations réalisées
Mobilité décarbonnée des biens et des personnes	Développer la mobilité bas carbone des habitants du PNR pour les trajets du quotidien	Nombre de km d'itinéraires cyclables réalisés ou votés (pistes cyclables séparées et aménagements cyclables)	30 Km	29.5 km d'itinéraires réalisés ou votés

sième Révolution Industrielle

THEMATIQUES	OBJECTIFS	INDICATEURS	Objectif chiffré (en 3 ans)	coût jour réalisés (en 3 ans)
Production et consommation responsable	Favoriser la production locale et encourager les circuits courts et de proximité alimentaires	Nombre de porteurs de projets engagés (projets en émergence)	10	12 porteurs de projets installés
	Initier une démarche territoriale sur la réduction des déchets, le réemploi et la réutilisation et faire émerger un projet concret à l'échelle du PNR	Nombre de tonnes de déchets évitées	300T	0
ENR, réseaux intelligents et stockage de l'énergie	Favoriser l'émergence de projets ENR grâce à un accompagnement des acteurs.	Nombre de projets ENR engagés (respect des seuils décrits dans les COT ENR)	20	8 projets d'ENR réalisés ou engagés
Adaptation au changement climatique	Adapter les forêts du territoire et préparer les forêts aux conditions de demain grâce à une gestion forestière optimisée	Nombre d'hectares de forêts concernés par le travail de gestion forestière adaptée	150 ha	6 300 ha de forêt avec une gestion adaptée
Qualité de l'air	Améliorer la qualité de l'air dans les établissements sensibles	Pourcentage d'établissements sensibilisés et pourcentage de cibles publiques (dépendant des collectivités) qui entrent dans une démarche de mise en œuvre de l'action	100	10 établissements sensibilisés
Préserver la biodiversité et le stockage du carbone dans les sols	Préserver la trame verte du territoire et renforcer les continuités écologiques grâce à la structuration et l'animation de nouvelles filières économiques	Surface agricole conventionnelle convertie en prairie de fauche (en hectares)	170 ha	114 ha de prairie de fauche convertis ou engagés
Urbanisme durable	Préserver la ressource en eau grâce à une gestion durable et locale des eaux pluviales	Superficie d'espaces urbains en cours de désimperméabilisation et végétalisation (en m2)	10 000 m ²	6 150 m² désimperméabilisés
Recherche, développement et l'Innovation pour accélérer la transition énergétique et écologique	Engager une stratégie et des projets de recherche-action sur les éco-matériaux	Nombre de projets engagés	2	2

Compte tenu de ces résultats, le PNR n'a pas bénéficié d'une troisième enveloppe financière. Cependant, les actions mises en œuvre sont poursuivies dans le cadre des programmes d'actions.

Lignes de covoiturage



Quelques chiffres

9 lignes
de co-voiturage

COMMISSION

Ressources naturelles,
énergie, climat

PARTENAIRE SPÉCIFIQUE

La Roue Verte

COÛT DE L'ACTION

10 540 €

CONTACT

Pascale OLIVAS



CALENDRIER

Janvier
à décembre 2023



Les nouvelles mobilités sont un des leviers d'actions principaux pour atteindre la sobriété énergétique, essentielle aux objectifs climatiques. Le covoiturage fait partie de ces nouvelles mobilités en diminuant le nombre de véhicules sur les routes, et donc les pollutions sonores, les pollutions aux particules et aux gaz à effets de serre. Les déplacements domicile-travail prennent une part importante de ces émissions.

Le PNR a mis en place, sur l'année 2023, l'expérimentation de 9 lignes de covoiturage pour rejoindre les gares d'Orry-la-ville/ Coye-la-Forêt et Chantilly-Gouvieux

Un partenariat a été mis en place avec l'entreprise « La Roue Verte » qui porte le programme ACOTE financé par les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE). Ce programme consiste à coconstruire et déployer des lignes de covoiturage vers les pôles générateurs de déplacements.

À l'instar des lignes de bus, le système propose des lignes de co-voiturage avec des horaires. Le dispositif fonctionne avec une application qui met en lien conducteurs et passagers.

Le financement par les CEE assure au conducteur une indemnisation pour chaque voyage parcouru et la gratuité du voyage pour les passagers.

D'octobre 2022 à février 2023, une phase de coconstruction a permis de faire émerger 9 lignes potentielles de covoiturage qui ont été mises en expérimentation à partir de juillet 2023.

Cette expérimentation étant financée jusqu'en décembre 2023, le PNR a voté la poursuite de cette expérimentation jusqu'en décembre 2024 sur son propre programme d'action. Un bilan du fonctionnement de chaque ligne sera réalisé à l'automne 2024.

Rénovation énergétique des copropriétés



Quelques chiffres

216
logements concernés
par un projet de
rénovation thermique

COMMISSION

Ressources naturelles,
énergie, climat

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Le Service Public de
l'Efficacité Énergétique
(SPEE), CCAC, CCSSO,
CCPOH

COÛT DE L'ACTION

54 000 €

CONTACT

Pascale OLIVAS



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Dans le cadre du COTTRI et afin de répondre à l'objectif ambitieux de massification des travaux de rénovation chez les privés, la commission Ressources Naturelles, Énergie, Climat du Parc naturel régional avait choisi en 2022 de cibler une action plus particulièrement pour les copropriétés.

Pour ce faire, une aide financière avait été votée afin de prendre en charge une partie du coût de l'accompagnement que propose le Service Public de l'Efficacité Énergétique (SPEE) des Hauts-de-France avec qui le PNR a signé une convention.

L'aide financière a été conçue de façon à inciter les copropriétaires à s'engager dans le dispositif.

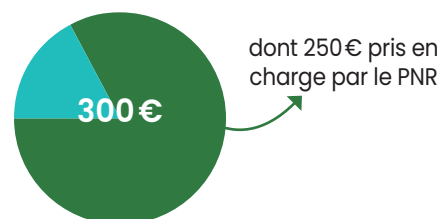
L'année 2023 a vu la concrétisation du travail d'animation soutenu qui avait été réalisé en 2022 auprès de 3 communautés de communes.

3 copropriétés qui avaient postulé au dispositif ont bénéficié des 250 € par copropriétaire pour la phase 1 de l'accompagnement par le SPEE :

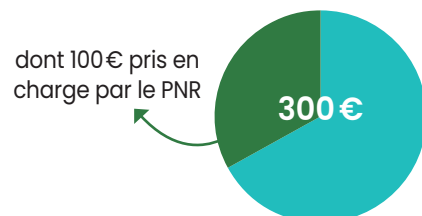
- Résidence d'Orgemont à Chantilly :
48 copropriétaires : 12 000 €
- Résidence les Bourgognes à Chantilly :
112 copropriétaires : 28 000 €
- Résidence la Vènerie à Senlis :
56 copropriétaires : 14 000 €

Un nouveau fonds de 108 000 € a été voté au programme d'actions 2024.

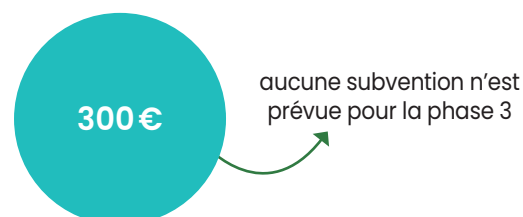
1. CONCEPTION DU PROJET



2. CONSULTATION DES ENTREPRISES



3. TRAVAUX



Fonds pour l'utilisation des matériaux biosourcés dans les bâtiments publics



Quelques chiffres

2
réalisations

5
projets identifiés

2
ateliers

COMMISSION

Ressources naturelles,
énergie, climat

PARTENAIRE SPÉCIFIQUE

Le CD2E

COÛT DE L'ACTION

3 600 €

CONTACT

Pascale OLIVAS
Philippe MEURANT



CALENDRIER

Juin à décembre 2023



Le Parc naturel régional avait voté, dans le cadre de son programme d'action 2022, un fonds spécifique pour amplifier la prescription et le choix de l'utilisation des matériaux biosourcés dans la rénovation et la construction des bâtiments du secteur public.

L'aide apportée par ce fonds prend la forme :

- d'une subvention pour les travaux ;
- d'un accompagnement en ingénierie/ expertise si la commune en a besoin (assistant à maître d'ouvrage, maître d'œuvre, etc.) par l'association CD2E, Centre de développement pour les entreprises et les territoires, accompagnateur de l'éco-transition.

Ce fonds concerne l'ensemble des bâtiments publics communaux ou intercommunaux. Sont éligibles les travaux de rénovation ambitieux et globaux permettant d'améliorer significativement l'étiquette énergétique du bâtiment ainsi que les constructions ou extensions de bâtiments existants. La nature des matériaux utilisés devra être biosourcée ou issue de l'économie circulaire (excepté pour les travaux de calorifugeage).

Sont éligibles les travaux :

- D'isolation sur toitures, rampants, façades, parois intérieures, planchers bas (ou plancher du comble), utilisant

des matériaux biosourcés (laines de bois, chanvre, paille, etc...), ou issus du recyclage (fibre textile, etc...);

- De renouvellement des menuiseries extérieures : en bois non exotique et issu de forêts du territoire national ;
- De calorifugeage des installations de production ou distribution de chaleur ;
- De mise en œuvre de modes constructifs traditionnels associés, notamment les complexes isolants biosourcés à base de terre, chaux, plâtre, paille, chanvre, etc...

Sont également éligibles au financement les expertises préalables (identification des matériaux biosourcés, par exemple) ou l'ingénierie d'accompagnement au cours du projet.

2 ateliers sur les matériaux biosourcés ont été proposés aux élus et acteurs de la construction à Luzarches et Senlis les 1^{er} et 4 décembre 2023. Ils ont réuni 22 personnes au total.



Quelques chiffres

1 grille de critères pour l'évaluation de projets
1 stratégie et
1 accompagnement proposés

COMMISSIONS

Agriculture/Cheval,
Ressources naturelles,
énergie, climat

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

DDT

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Marie STURMA,
Pascale OLIVAS



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023

La stratégie énergie climat du Parc naturel régional s'appuie en priorité sur la sobriété et l'efficacité énergétiques, elle intègre également un réel effort de développement des énergies renouvelables dans le respect du patrimoine écologique, architectural et paysager du territoire.

Rédaction d'une grille de critères pour l'évaluation de projets de méthanisation agricole

La disposition 16.1 de la Charte du Parc naturel régional propose de développer une filière biomasse locale.

31% des exploitations agricoles du territoire possèdent une activité de diversification dont 2% sont tournés vers la production d'énergies renouvelables, notamment la production de gaz naturel par la méthanisation.

Cette filière, en pleine expansion, est à la croisée de plusieurs enjeux : énergie, agriculture, gestion des déchets, érosion des sols, ressources en eau, artificialisation des espaces agricoles...

Dans le cadre de la consultation du Parc naturel régional Oise - Pays de France par les services de l'Etat et les exploitants agricoles pour l'obtention d'une aide financière au titre du fonds pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles, il a paru nécessaire de poser les critères d'évaluation des projets de méthanisation pour aider à la décision.

Une note ainsi qu'un tableau de critères ont été rédigés, principalement destinés aux membres du Bureau syndical, mais également aux porteurs de projets et aux services de l'Etat.

Le tableau de critères permet de connaître et d'évaluer les points suivants : type et dimensionnement du projet, stockage sur site, nature du site d'implantation, intégration paysagère, biodiversité, approvisionnement, origine et détails sur les intrants, taux de valorisation global de l'énergie, gestion du digestat, concertation, etc.

Zones d'accélération des énergies renouvelables et de récupération (ZA EnR&R)

La loi APER du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit, dans son article 15, que les communes puissent définir, après concertation des habitants, des zones d'accélération favorables à l'accueil de projets d'énergies renouvelables sur leur territoire.

L'article 15 stipule que « lorsque les communes sont intégrées en totalité ou partiellement dans le périmètre de classement d'un Parc naturel régional, l'identification des zones d'accélération est réalisée en concertation avec le syndicat mixte gestionnaire du Parc pour ce qui concerne les zones situées en son sein » et après avis du PNR.

C'est pourquoi en novembre 2023, le Bureau du PNR a validé une stratégie pour ces zones d'accélération des EnR&R en fonction des contextes bâtis ou naturels du territoire.

Par ailleurs, **un accompagnement pour la définition des zones d'accélération et la réalisation des cartographies qui devront être transmises à l'Etat a été proposé aux 70 communes et mis en oeuvre début 2024.**

Une stagiaire, étudiante en architecture, arrivée en février 2024 a été recrutée. Elle est chargée d'épauler les chargés de mission dans cet accompagnement et de réaliser des cartes pour les communes qui en feront la demande.

Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique – Recherche et expérimentation



Quelques chiffres

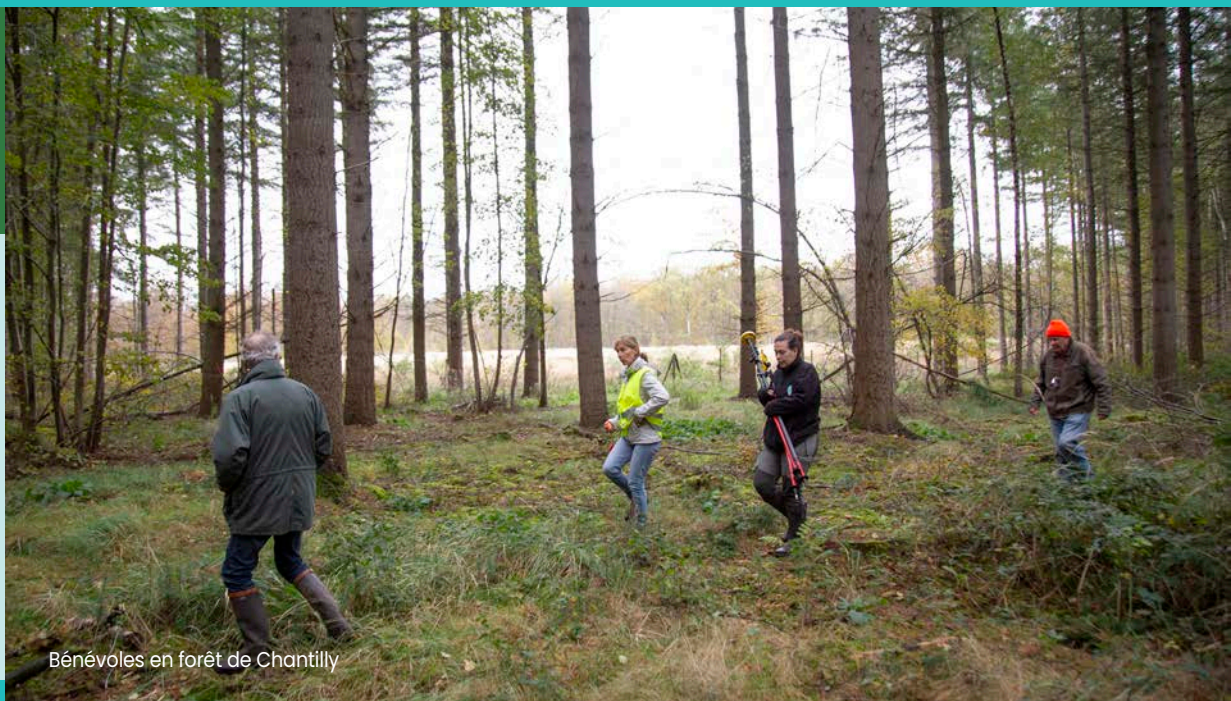
1800

journées de collecte de données

234 000 larves de hannetons/ha

410 bénévoles

3 ateliers prospectifs et participatifs



Bénévoles en forêt de Chantilly

COMMISSIONS

Forêt/Filière bois,
Patrimoine naturel et
réseaux écologiques

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Institut de France, ONF,
Conservatoire botanique
national de Bailleul, INRAe,
les bénévoles, Hervé Le
Bouler (Interfaces forêt),
Couleur Forêt

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Armel THONGO



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023

La forêt de Chantilly connaît une accélération spectaculaire du dépérissement des chênes, couplée à un échec du renouvellement des nouvelles plantations.

Depuis 2019, le Parc naturel régional fait partie du Comité exécutif (COMEX) initié par l'Institut de France, et composé de l'ONF, l'INRAe, le Conservatoire botanique national de Bailleul, Hervé Le Bouler, expert et JC Boquet, coordinateur des bénévoles. Ce comité a lancé un vaste programme de recherche pour comprendre les raisons de ce dépérissement et adapter les essences et la gestion forestière au climat de demain.

En 2023, dans le cadre du programme financé par la Région Hauts-de-France et l'Union européenne (FEADER), le Parc naturel régional a recruté une chargée de mission en charge du suivi du programme de recherche.

Les actions suivantes ont été menées :

- **Suivi et coordination du programme de recherche :**

- Mise en place d'un tableau de bord ;
- Organisation d'un séminaire avec les chefs de file scientifiques ;
- Elaboration d'une charte des intervenants.

- **Accueil des scientifiques et travail de terrain, en lien avec l'INRAe, l'ONF et**

- **l'Institut de France :**

- Accompagnement sur le terrain de Mme Aurélie Deveau, de l'INRAe, qui mène un travail de recherche sur le microbiote des sols et des racines des arbres ;
- Accueil d'une équipe de l'INRAe de Nancy pour la sélection des arbres à carotter pour l'étude des réserves azotées et carbonées et la croissance des arbres ;
- Préparation du 3ème vol LIDAR (sorte de « scanner très haute définition » de la forêt), recalage des placettes (inventaires 2021) par rapport aux données LIDAR des 1ers et 2èmes vols ;
- Accueil et mise en place du protocole du pôle RENFOR pour l'étude sur les blocages de régénération, action financée dans le cadre des programmes d'actions du PNR et dont la suite a été reportée en 2024 ;
- Organisation et matérialisation des plantations expérimentales ;
- Comptage des larves de hannetons ;
- Mise à jour et publication de couches de données sur le système d'informations géographiques.

- **Préparation du 3^{ème} vol LiDAR** (sorte de « scanner très haute définition » de la forêt), recalage des placettes (inventaires 2021) par rapport aux données LiDAR des 1^{ers} et 2^{èmes} vols ;
 - Accueil et mise en place du protocole du pôle RENFOR pour l'étude sur les blocages de régénération, action financée dans le cadre des programmes d'actions du PNR et dont la suite a été reportée en 2024 ;
 - Organisation et matérialisation des plantations expérimentales ;
 - Comptage des larves de hannetons ;
 - Mise à jour et publication de couches de données sur le système d'informations géographiques.

- **Mise en œuvre de formations et gestion du groupe des bénévoles :**
 - Organisation de la formation DEPERIS (mesure du dépérissement des arbres) pour les bénévoles ;
 - Restitution du travail sur le transport des graines par les engins forestiers et plus généralement sur les premiers résultats du programme de recherche.

- **Mise en œuvre d'une démarche de prospective partagée sur le futur de la forêt de Chantilly :**
 - Organisation d'ateliers de prospective qui rassemblent une cinquantaine « d'usagers » de la forêt (gestionnaires, naturalistes, chasseurs, bénévoles, guides nature, etc.). Animés par Couleur forêt et Interfaces forêt, ils ont pour objectifs de faire partager le diagnostic et les différents enjeux et aboutir à un travail commun de projection en vue d'un « projet d'établissement » pour la forêt de Chantilly. Ce projet d'établissement trouvera en partie sa traduction dans le plan d'aménagement en cours de rédaction par l'Office national des forêts.

De septembre à décembre 2023, 3 ateliers se sont tenus sur les valeurs du Duc d'Aumale dont l'Institut de France est l'héritier, l'état des savoirs et les sujets de controverses. Ces ateliers seront poursuivis en 2024.

- **SIG :**
 - Capitalisation des données issues de la bibliographie sur la forêt de Chantilly ou des différentes études amorcées par le programme sous forme d'une cartographie interactive en ligne (websig) :
 - Cartographies anciennes et récentes ;
 - Numérisation des données de cadrage utiles au programme ;
 - Compilation des données issues des premières études réalisées dans le cadre du programme ;
 - Valorisation du LiDAR très haute définition.
 - Animation de plusieurs réunions de travail autour des enjeux de la datamutualisation et recherches de modalités techniques pour fluidifier les échanges d'information entre les partenaires (ONF, INRAE, Institut de France et PNR) ;
 - Capitalisation des études et documents associés au programme par la mise en place d'un serveur FTP ouvert à tous les acteurs.

- **Aménagement forestier :**
 - Echanges avec l'ONF sur les enjeux écologiques et leur prise en compte dans l'aménagement forestier.



Atelier de prospective

Etude de principes d'aménagement des cours du groupe scolaire Roquesable à Fleurines



Quelques chiffres

2
cours d'école
4
scénarios

COMMISSION

Architecture/
Urbanisme/Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Commune de Fleurines,
Syndicat SAGE Nonette,
Agence de l'eau,
directions des écoles,
parents d'élèves,
représentant du
périscolaire

MAÎTRES D'ŒUVRE

A CIEL OUVERT
paysagistes-concepteurs,
URBAN WATER

COÛT DE L'ACTION

24 194 €

CONTACT

Solange DUCHARDT






















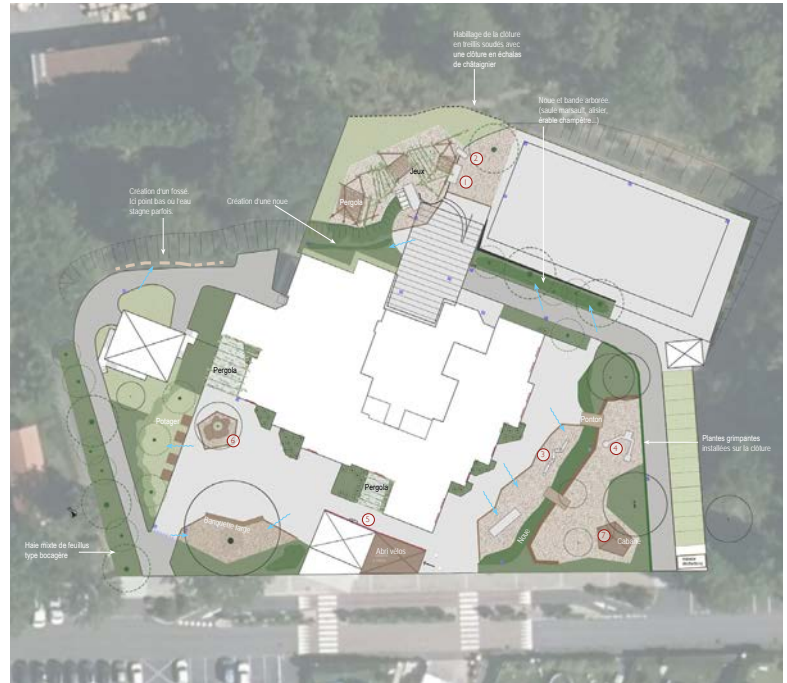
CALENDRIER

janvier à décembre 2023

Scénario d'aménagement n°1 > 1/500

Légende

	Enrobé noir (cours d'école)		Mobilier d'assise
	Enrobé noir (voie accès VL)		Bacs de plantation
	Copeaux de bois + zone d'infiltration des EP		Passerelles bois
	Pelouse		Cabane à vélos
	Massif de plantes vivaces		Rondins/grumes
	Noue végétalisée		Pergola sur câble acier
	Pelouse		Pergola bois
	Dalle alvéolaire en PVC vert + engazonnement		Structures de jeux
	Arbres existants		
	Arbre nouveau		
	Sens d'écoulement des EP vers zone d'infiltration		



Extrait de l'étude réalisée par "À ciel ouvert"

Dans le cadre d'un appel à projet intitulé « gestion alternative des eaux pluviales dans les communes du PNR », la commune de Fleurines a répondu avec pour ambition de réaménager les cours du groupe scolaire Roquesable.

En amont de l'étude, Valérie Mémoin chargée de mission Education à l'Environnement et au Patrimoine au PNR et Valentin Deforest technicien au sein du Syndicat interdépartemental du Sage de la Nonette ont proposé des animations pour sensibiliser les enfants à leur environnement et aux questions soulevées par les aménagements des cours d'école dont l'eau et la biodiversité. Ils les ont également interrogés sur leur vision de leur cour et leurs souhaits. Cela a donné lieu à la rédaction d'une synthèse dont s'est inspiré le bureau d'études paysagiste dans son projet.

Après un diagnostic, plusieurs scénarii et variantes ont été présentés.

L'étude de principes d'aménagement a défini un projet qui permet la combinaison d'objectifs écologiques, paysagers et d'amélioration des conditions d'accueil des élèves.

Le scénario final retenu comprend entre autres :

- Une désimperméabilisation du sol au pied du chêne et de l'eucalyptus qui sera recouvert avec des copeaux de bois. L'installation d'assises en bois, de tipis ou cabanes végétales sous les arbres ;
- La mise en place d'une pergola devant les façades exposées au soleil ;
- La création d'une noue et d'une aire de jeux en copeaux de bois pour l'école maternelle, le remplacement des jeux par du mobilier bois, la plantation d'arbres ;
- L'installation de carrés potagers ;
- La désimperméabilisation du trottoir longeant le plateau sportif et la plantation d'arbres ;
- Dans la partie haute à l'arrière de l'école, de petits aménagements en bois qu'il s'agit de conforter.
- la construction d'une pergola en bois sur un terrain situé en plein soleil



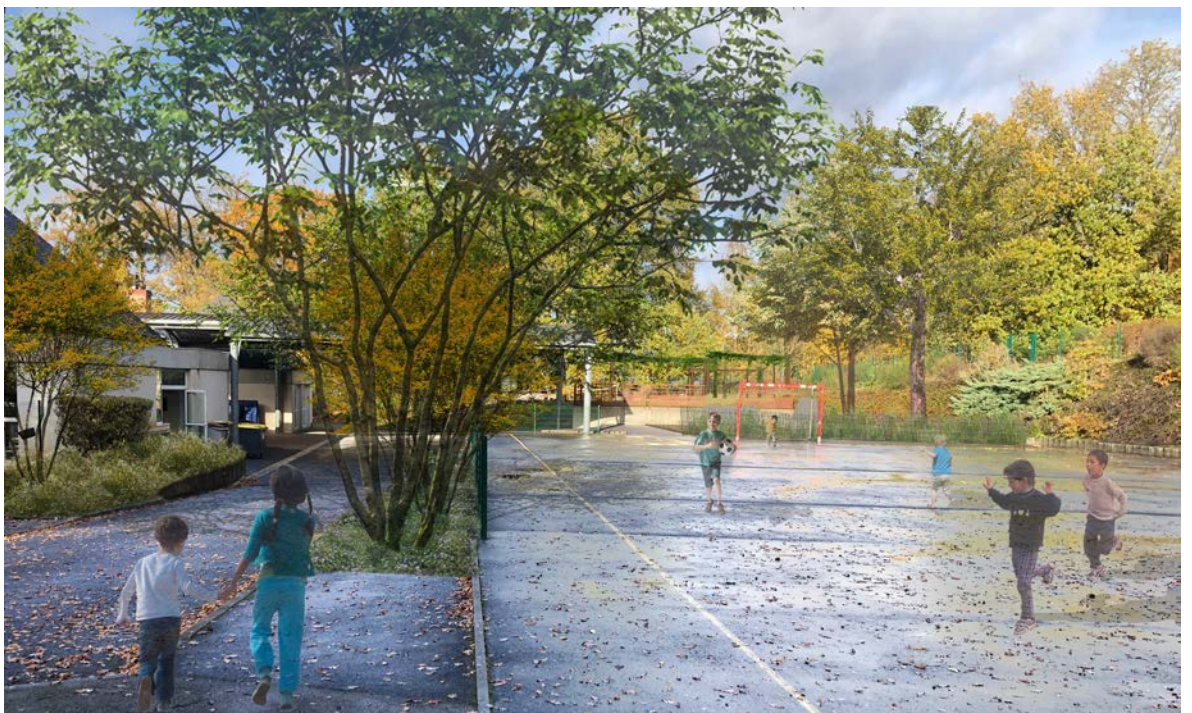
Etat actuel.

Photo montage extrait de l'étude réalisée par "À ciel ouvert"

Des plans, des coupes de principes et des photomontages permettent de visualiser le projet. Des images de références d'équipements sportifs et d'aires de jeux complètent la proposition.

Une estimation financière des travaux par poste permet à la commune de préparer la suite des opérations.

La commune prévoit des travaux d'isolation du bâtiment scolaire. L'idée de construire une pergola devant les façades pour protéger les classes de l'ensoleillement trop intense, a convaincu la municipalité qui souhaite la mettre en œuvre.



Principes de réaménagement.

Conseils et accompagnements en matière d'environnement



Quelques chiffres

48
conseils ou dossiers

COMMISSIONS

Patrimoine naturel et réseaux écologiques, Architecture/Urbanisme/Paysage, Forêt/Filière bois, Ressources naturelles, énergie, climat

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Pascale OLIVAS,
Jean-Luc HERCENT,
Thibaud DAUMAL,
Solange DUCHARDT



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023

Durant l'année 2023, le Parc naturel régional a suivi un certain nombre de dossiers ou a donné des conseils en environnement, en plus de l'accompagnement des projets développés dans le cadre des programmes d'actions ou des fonds ainsi que des avis officiels donnés sur des projets.

En matière d'espace et de patrimoine naturels :

- Contribution aux déclinaisons régionales (Hauts-de-France et Ile-de-France) des plans nationaux d'actions : « Chiroptères », « Odonates », « Papillons » ;
- Contribution aux travaux d'élaboration de la Stratégie Nationale des Aires Protégées et de ses déclinaisons régionales (Hauts-de-France et Île-de-France) ;
- Contribution aux travaux de la stratégie régionale Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) pour la région Hauts-de-France ;
- Participation aux groupes de travail sur des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) : Frelon asiatique, Perruche à collier et Tamia de Sibérie ;
- Participation au comité technique départemental (95) et aux comités de gestion des Espaces Naturels Sensibles du Gouy (Luzarches), lisières de l'Oise (Noisy-sur-Oise) ;
- Participation aux travaux du Collectif pour les biocorridors picards ;
- Contribution au projet de réalisation d'un écopont au-dessus de l'autoroute A1 (massifs de Chantilly et d'Ermenonville) ;
- Accompagnement du Département de l'Oise pour la prise en compte de la faune dans le cadre de la mise en 2x2 voies de la RD1330 ;
- Accompagnement du Département de l'Oise pour la gestion en faveur des pollinisateurs des bords de routes ;
- Contribution à la démarche « Territoire Engagé pour la Nature (TEN) » en Régions Île-de-France et Hauts-de-France ;
- Accompagnement écologique sur les questions de gestion écologique des cimetières de plusieurs communes ;
- Expertise écologique préliminaire à un projet d'aménagement sur une propriété privée à Lamorlaye ;
- Accompagnement de la commune de Pontarmé sur les questions de biodiversité, sur les plantations et aménagements en cours sur les terrains de sport et abords ;
- Participation au COPIL du projet de site d'écrêtement des crues Longueil II ;
- Participation au jury de labellisation des mares remarquables des Hauts-de-France (groupe mares régional) ;
- Participation au comité technique du projet OIZH'EAU porté par la Fédération départementale des chasseurs de l'Oise ;
- Accompagnement de RTE dans la gestion des lignes de son réseau ;
- Contribution aux démarches de la FREDON vis-à-vis de l'Ambroisie à feuille d'armoise ;
- Inventaire floristique sur les terrains de sport de Vineuil-Saint-Firmin ;
- Accompagnement du Parc Astérix dans l'élaboration de mesures de compensations ;
- Contribution aux prospections hivernales chiroptérologiques dans le Val d'Oise sur et aux abords du territoire du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France en partenariat avec la DRIEAT, le PNR du Vexin et le Centre Départemental de Spéléologie du Val d'Oise et dans l'Oise avec Picardie Nature ;
- Participation au collectif bryologique régional organisé par le Conservatoire Botanique National de Bailleul ;
- Accompagnement du projet du musée Archea sur l'ancienne mairie de Fosses pour prise en compte des espèces protégées sur le site (Hirondelles...) ;
- Accompagnement d'un projet d'accueil de terre sur l'hôpital NOVO à Saint Martin du Tertre ;
- Accompagnement de la commune de Chantilly sur un projet de plantations sur le site de l'ancienne station d'épuration de Chantilly secteur de la Canardièrre ;
- Accompagnement de la direction des routes de la DREAL Hdf pour projet de réfection de la RD1330 à Ermenonville ;

- Participation à la Commission Régionale sur le Patrimoine Géologique en Haut-de-France ;
- Accompagnement d'un particulier et inventaire botanique de la propriété à Bellefontaine ;
- Accompagnement de la commune de Gouvieux sur un projet immobilier pour la prise en compte des espèces protégées ;
- Participation à un reportage France 3 sur le pâturage en forêt d'Ermenonville ;
- Participation au Comité Technique sur l'étude Trame Verte et Bleue de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

En matière d'aménagements hydrauliques :

- Accompagnement du SITRARIVE dans le cadre de plusieurs projets de restauration de zones humides ;
- Suivi de chantier du site de la Talmouse avec le SMOA ;
- Participation au Comité technique du contrat territorial eau et climat sur le bassin de la Nonette ;
- Participation au Comité technique du contrat territorial eau et climat sur le bassin Thève Ysieux.

En matière de carrières, de déchets :

- Participation à la commission de suivi des sites d'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Saint-Maximin et visite du site pour vérifier la mise œuvre des mesures compensatoires en faveur des amphibiens.
- Accompagnement de porteurs de projet sur différentes carrières à Gouvieux, à Raray, Villers-Saint-Frambourg-Ognon ;

En matière de déplacements et d'infrastructures de transport :

- Conseil et participation aux réunions de programmation suivant les schémas directeurs cyclables avec les communes de Chantilly, Senlis, et Pont-Sainte-Maxence ;

- Conseils, recommandations et coûts des aménagements cyclables pour la commune de Mortefontaine ;
- Partage d'appels à projets en matière de mobilité durable (stationnement vélo, aménagements linéaires cyclables) ;
- Partage d'enquêtes de la FUB sur la cyclabilité des communes ;
- Conseils sur l'étude de la circulation à Coye-la-Forêt ;
- Participation aux ateliers du programme Moby mis en place par la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;
- Contribution au projet de création d'une voie verte entre Senlis et Chantilly ;
- Participation aux COPIL du schéma directeur cyclable de la CCHVO ;
- Participation aux ateliers du département du Val d'Oise sur la priorisation des aménagements cyclables des routes départementales.

En matière de politique climat / énergie

- Participation au forum de la science de Senlis sur la thématique pollution lumineuse ;
- Participation aux Plans Climat Air Energie territoriaux encore en cours d'élaboration de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des trois Forêts, de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise et de la Communauté de Communes Thelloise.

Par ailleurs, le Parc naturel régional est membre des Commissions départementales Nature, Paysage et Sites de l'Oise et du Val d'Oise, de la Commission régionale de la Forêt et des Produits Forestiers des Hauts-de-France, des Commissions régionales de l'économie agricole et du monde rural des Hauts-de-France et d'Ile-de-France, des Commissions régionales agro-environnementales et climatiques des Hauts-de-France et d'Ile-de-France ainsi que des Comités régionaux biodiversité des Hauts-de-France et d'Ile-de-France.



Patrimoine historique & culturel



Recherches historiques



Patrimoine
historique
& culturel



Quelques chiffres

+ de **200** habitants sensibilisés à l'histoire et au patrimoine de leur commune et du territoire.

COMMISSION

Patrimoine historique et culturel

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communes d'Auger-St-Vincent, Mortefontaine, Rully et Ver-sur-Launette ; Prestataire : Société Aquilon

COÛT DE L'ACTION

50 945 €

CONTACT

François-Xavier BRIDOUX



CALENDRIER

Septembre 2022
à juin 2023



Visite conférence à Rully en juin 2023

Pour répondre à la demande de communes, le Parc naturel régional avait décidé, dans le cadre de son programme d'actions, de lancer des recherches historiques par commune. 4 communes ont été retenues : Auger-St-Vincent, Mortefontaine, Rully et Ver-sur-Launette. La société Aquilon a été choisie pour réaliser ces recherches.

À la sortie de l'été 2022, les spécialistes de la société Aquilon ont commencé leurs recherches, en archives pour l'un, et sur le terrain pour l'autre.

De nombreux propriétaires de lieux anciens (vieilles fermes, châteaux, maisons, granges...) ont ouvert leurs portes à l'archéologue de l'équipe. Quant à l'historien, il a parcouru les inventaires et liasses de documents de différents lieux de conservation (Archives communales, départementales, nationales, Bibliothèque nationale de France...).

Toutes ces informations historiques et patrimoniales ont été compilées, complétées par les cartes anciennes et cartes postales de ces communes. L'ensemble a fait l'objet d'un **rapport mis en page par commune.**

Les rapports ont été rendus aux élus et **une synthèse des travaux de recherches a été présentée au grand public lors d'une conférence donnée dans chacune des communes.**

A l'issue de ces présentations publiques, **une visite de chaque village a été organisée** par le Directeur de la société Aquilon, qui a expliqué, à travers chaque monument emblématique (église, château, grande ferme), l'histoire, les faits importants et les grands phénomènes qui ont conduit à la situation actuelle de ces villages.

Ces conférences et visites ont accueilli une foule nombreuse et captivée. Elles ont été filmées et une courte vidéo sera montée pour illustrer l'histoire et le patrimoine de chaque village.

Ce travail de recherche et de valorisation a permis de reprendre des analyses anciennes et parfois démodées, d'analyser des bâtiments remarquables, comme cela n'a jamais été fait (grandes fermes, manoirs, édifices religieux, espaces publics...) et de repérer des documents d'archives inédits, comportant des histoires originales majeures ou anecdotiques. Ce travail a largement été apprécié et est très précieux pour l'histoire du territoire du Parc naturel régional.

Les bornes armoriées



Patrimoine
historique
& culturel



Quelques chiffres

110 bornes armoriées
inventoriées et
analysées

2 articles scientifiques

1226 photos
archivées

COMMISSION

Patrimoine historique
et culturel

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Institut de France,
Association pour la
restauration des Poteaux
des Trois Forêts (APTF),
Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis
(SHAS), ONF, Médiathèque
de Chantilly

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

François-Xavier BRIDOUX



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Les bornes armoriées sont de grandes pierres taillées, décorées d'armoiries finement gravées, réparties sur l'ensemble des forêts de Chantilly et d'Halatte. Elles sont très anciennes, posées au milieu du XVI^e s. par le connétable de Montmorency, seigneur de Chantilly, pour délimiter ses parcelles de celles des autres.

Elles sont nombreuses et pourtant méconnues, aucune étude complète n'ayant été menée jusqu'alors.

Elles sont aussi fragiles, à la merci des intempéries et des affres de la Nature (lichens, mousses, chutes d'arbres...) et de l'Homme (dégradations, chocs par des véhicules...).

Depuis une quinzaine d'années, l'inventaire des bornes réalisé par la mission Patrimoine du PNR a permis de collecter les données auprès d'historiens locaux, de récupérer et scanner leurs cartes de travail, leurs croquis de terrain, leurs rares publications. Cela a aussi permis de consulter les archives du Musée Condé et les cartes anciennes numérisées.

Cette tâche préalable étant réalisée, toutes ces découvertes ont été reportées sur le Système d'Information Géographique numérisé (SIG), constitué d'une carte informatique, de fiches individuelles et d'une base de données.

Cette carte a ensuite été utilisée pour retrouver les bornes sur le terrain, les localiser plus précisément par des moyens de géopositionnement, les photographier

sous tous les angles, relever les dimensions, caractéristiques et décors et enfin les classer dans des dossiers numériques et papier, selon un archivage rigoureux.

Pour l'instant, **180 bornes ont un dossier photo complet, 110 bornes ont été scrupuleusement inventoriées (fiche papier, relevé GPS, croquis), et analysées dans deux articles différents, publiés dans les Cahiers de Chantilly n°13 et 16 :**

- l'un sur les bornes entourant le bois du prieuré de St-Nicolas d'Acy, vers Avilly (Cahiers de Chantilly n°13, pages 82-123) ;
- l'autre sur l'ensemble des bornes de la forêt de Chantilly (Cahiers n°16, pages 14-65).

Une recherche et une publication similaire ont été faites l'an dernier par M. CHALOT sur les bornes du Mont Alta, en forêt d'Halatte.

Une fois bien connues, les bornes vont aussi bénéficier d'une rénovation (nettoyage, redressement), et de visites et conférences, permettant de mieux les connaître et les protéger (protection au titre des Monuments historiques).

Programme de réhabilitation du patrimoine rural



Patrimoine
historique
& culturel



Quelques chiffres

8 projets retenus

COMMISSION

Patrimoine historique
et culturel

COÛT DE L'ACTION

86 193 € de
subventions votées au
programme 2023

CONTACT

François-Xavier BRIDOUX,
Philippe MEURANT



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023

Chaque année, le Parc naturel régional finance et accompagne techniquement communes et privés dans un programme de réhabilitation de leur patrimoine rural.

Les communes ayant bénéficié de l'action en 2023 sont :

- Avilly-Saint-Léonard ;
- Gouvieux ;
- Luzarches ;
- Montlognon ;
- Mortefontaine ;
- Noisy-sur-Oise ;
- Pontpoint.

8 projets ont été retenus pour composer le programme annuel 2023.

Dans le cadre du patrimoine civil :

- Une glacière à Avilly-Saint-Léonard ;
- Un ouvrage campanaire (cloche républicaine) à Mortefontaine ;
- Des poteaux forestiers (APTF).

Dans le cadre du patrimoine religieux :

- La chapelle des Jockeys à Gouvieux (tranche 2).

Dans le cadre du patrimoine lié à l'eau :

- Un lavoir à Montlognon ;
- Un abreuvoir à Luzarches ;
- Une fontaine à Noisy-sur-Oise ;
- Un lavoir (St Gervais) à Pontpoint.

Les restaurations suivantes, issues du programme 2023 et de programmes antérieurs, ont été réalisées :

- La glacière d'Avilly-Saint-Léonard ;
- La cloche républicaine de Mortefontaine ;
- Le lavoir de Montlognon ;
- La chapelle des Jockeys à Gouvieux ;
- Le lavoir XIXe (St Patern) à Pontpoint.

Les restaurations suivantes, issues de programmes antérieurs, en cours de restauration ont fait l'objet d'un suivi en 2023 :

- Le portail de Juncquières (XVIII^e) à Senlis – programme 2022 ;
- La serre XIX^e de la mairie de la Chapelle-en-Serval – programme 2021.

Zoom sur ... La chapelle des Jockeys



Les courses hippiques sont apparues sur notre territoire à la fin des années 1830 et se sont développées tout le long du XIXe siècle. Mais l'activité est à risque et un centre de soin fut édifié en 1895-1896, en lisière du terrain d'entraînement des Aigles. Géré par une congrégation religieuse, il fut complété par une chapelle, d'inspiration néo-roman. Avec le temps et sa désaffectation progressive, elle s'est peu à peu dégradée. Le PNR a donc voté deux importantes enveloppes pour restaurer les couvertures, les gouttières et les contreforts de la façade.





Architecture / Urbanisme / Paysage



Etudes urbaines



Quelques chiffres

2 communes

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Les communes

MAÎTRE D'ŒUVRE

Atopia

COÛT DE L'ACTION

71 910 €

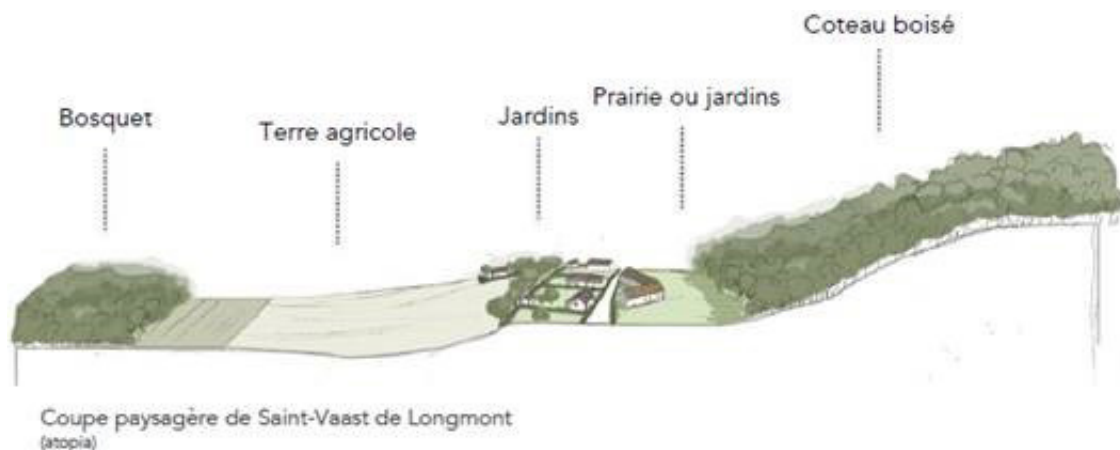
CONTACT

Claire GOUDOUR



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Le Parc naturel régional propose aux communes qui le souhaitent de réaliser une étude urbaine et de contractualiser avec un bureau d'études, afin de leur permettre de réfléchir librement au devenir de leur commune, aux formes que pourraient prendre un aménagement d'espaces publics, un aménagement urbain, dans le cadre d'un développement raisonné.

Ainsi l'étude urbaine a pour objectif, à partir d'un diagnostic précis de l'environnement naturel et paysager à l'échelle du territoire d'inscription du village, puis d'une étude fine du tissu, de définir, d'une part les conditions de développement du bâti et, d'autre part, d'identifier les actions à mettre en œuvre dans le cadre de la charte du Parc naturel régional.

Elle vise à la définition d'un véritable projet urbain et environnemental pour la commune, porteur de renouvellement urbain et de préservation de la qualité architecturale et environnementale conformément aux objectifs de développement durable inscrits successivement dans la loi.

Elle a pour objectif aussi de favoriser la nature dans le village et de développer la biodiversité, en s'appuyant sur la conservation et la construction de corridors verts intra-urbains et sur leur mise en connexion avec les zones sources extérieures (forêt, formations herbeuses, rivières, zones agricoles...)

Elle doit être l'occasion d'une participation active des habitants et de leur sensibilisation, afin que le projet émergent soit un projet partagé entre les élus, les habitants et le PNR. Enfin, elle doit permettre au Parc naturel régional d'alimenter son système d'information géographique et améliorer la connaissance de son territoire.

En 2023, les communes de Auger-Saint-Vincent et Saint-Vaast-de-Longmont ont bénéficié de ces études. Dans chacune des communes se sont tenues des réunions de lancement, suivies de diagnostics "en marchant" qui ont permis d'établir des diagnostics détaillés du territoire. Chaque commune a pu discuter le diagnostic après présentation, puis échanger autour des projets de territoire thématiques, pour aboutir à des plans d'actions. Ces plans d'actions ont fait l'objet de fiches-actions techniques, programmatiques et financières, l'ensemble étant regroupé dans un document très détaillé remis à chaque commune.

Etudes de capacité foncière



Quelques chiffres

219 parcelles repérées par commune

32 sites potentiels proposés par commune

11 sites par commune ont fait l'objet de capacité urbaine et foncière

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communes, EPFIF, EPFLO

MAÎTRES D'ŒUVRE

Agence d'Urbanisme
Oise-les-vallées et
Institut Paris région

COÛT DE L'ACTION

71 910 €

CONTACT

Claire GOUDOUR



CALENDRIER

septembre 2022
à janvier 2024

Le territoire du Parc, situé à proximité de zones de développement parmi les plus dynamiques d'Europe et bien desservi tant par la route que par la voie ferrée, est très attractif.

Ce positionnement génère ainsi une tension forte sur le marché du logement, dans lequel les prix des terrains et des loyers sont parfois aussi élevés que dans des secteurs beaucoup plus proches de Paris. Cette situation a notamment pour conséquence de réduire l'accès au logement pour les jeunes et, d'une manière générale, pour les personnes aux revenus modestes, alors que le parc de logements sociaux connaît peu de turn-over et que le parcours résidentiel des ménages est peu actif.

Les enjeux sont de proposer des logements pour permettre aux habitants, quels que soient leur catégorie socio-professionnelle et leur âge, de pouvoir demeurer sur le territoire et d'offrir un parcours résidentiel à tous.

Ce développement doit se faire dans le respect de la maîtrise de la consommation d'espace, la recherche d'optimisation de l'occupation du sol et d'une harmonie urbaine. Ainsi, les opérations de construction qui sont menées se doivent d'optimiser les possibilités offertes par le foncier en termes de densité urbaine, afin de pouvoir répondre aux besoins en logements et en activités des habitants actuels et futurs.

Les modalités d'une urbanisation endogène à l'intérieur des tissus bâtis, à la fois dense et harmonieuse, sont donc étudiées dans les différents scénarios.

Les études de capacité foncière pour Pont-Sainte-Maxence, Luzarches, Chantilly et Survilliers ont débuté mi 2022. Elles ont été confiées à l'Institut Paris Région et à Oise les Vallées qui ont décidé de mutualiser leurs compétences au service de la démarche.

Des réunions se sont tenues dans chaque commune au cours desquelles ont été présentés des panels de parcelles identifiées comme mutables ou densifiables puis suite à la sélection par chaque commune de sites à approfondir, des scénarios de densification en plan et en volume ont été présentés.

Les réunions de travail se sont échelonnées jusqu'à mi 2023, puis les établissements publics fonciers de l'Oise et d'Ile-de-France associés à la démarche ont vérifié la faisabilité foncière et financière des scénarios développés.

Les principes de densification développés sont des outils qui peuvent être réutilisés en tout ou partie ou redéployés sur d'autres parties des territoires communaux notamment lors des procédures de révision des PLU.

La démarche démontre que la densification est possible mais souvent conditionnée à la maîtrise foncière et à l'adaptation des règles d'urbanisme. Les études ont aussi permis de démontrer que **la densification peut être raisonnable et mesurée et s'inscrire de manière harmonieuse dans le tissu urbain.**



Plantons le décor



Quelques chiffres

76 commandes pour
10 984 €

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRE SPÉCIFIQUE

Espaces Naturels
Régionaux

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Marie STURMA



CALENDRIER

Septembre 2023
à février 2024



Plantons le décor !

Une opération d'achat groupé de végétaux locaux
accessible jusqu'au 11 janvier 2024 sur :

www.plantonsledecor.fr



Pour la cinquième année consécutive, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a coordonné l'opération « Plantons le décor » de la Région Hauts-de-France sur son territoire en partenariat avec ENRx.

Il s'agit d'une commande groupée d'arbres, arbustes et variétés fruitières et légumières d'origine locale. Cette opération mise en œuvre avec des producteurs-fournisseurs régionaux est ouverte aux particuliers, associations, collectivités et entreprises.

Pour la campagne 2023-2024, un nouveau site internet a été mis en place permettant de faciliter les commandes en ligne.

Les commandes se sont faites d'octobre 2023 à janvier 2024 et la livraison collective a eu lieu le samedi 3 février 2024.

76 commandes ont été réalisées pour un montant de 10 984 € :

- 2 329 arbres et arbustes dont 8 kits biodiversité type haie champêtre ;
- 93 arbres fruitiers ;
- 18 sachets de graines potagères ;
- 19 filets de bulbes potagers.

Malgré une légère diminution des commandes lors de cette dernière campagne, l'opération « Plantons le décor » a du succès auprès des particuliers mais également auprès des communes avec 10 commandes.

L'opération sera renouvelée en 2024. Une animation encadrée par Espaces Naturels Régionaux autour de l'aménagement des jardins et la plantation de haie champêtre avec Plantons le décor sera programmée à l'automne 2024.

Valorisation paysagère et gestion des cimetières dans le cadre de l'objectif zéro phyto



Quelques chiffres

4 études

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Boran-sur-Oise,
Mortefontaine, Nointel,
Pontarmé

MAÎTRES D'ŒUVRE

Paysagistes-concepteurs
A ciel ouvert et Troisième
Paysage

COÛT DE L'ACTION

47 593 €

CONTACT

Solange DUCHARDT



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



État actuel



Proposition d'aménagement

Photomontage extrait de l'étude de "À ciel ouvert"

La nouvelle réglementation concernant l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les cimetières est effective depuis le 1er juillet 2022, ce qui rend difficile la gestion des cimetières sans produits désherbants étant donné le peu de moyens humains et matériels dont disposent les petites communes. Le PNR Oise – Pays de France a ainsi proposé un programme d'actions visant à les aider à modifier leurs pratiques, à s'adapter aux nouvelles conditions de gestion et à améliorer la qualité paysagère de leur cimetière.

En 2023, 4 nouvelles communes se sont portées candidates : Boran-sur-Oise, Mortefontaine, Nointel et Pontarmé.

Les communes se sont engagées, depuis plusieurs mois, à ne plus pratiquer de désherbage systématique et à privilégier plutôt une végétalisation différenciée selon les espaces et les usages.

En s'engageant dans un programme de végétalisation maîtrisée, les communes ont souhaité transformer cet espace de mémoire minéral en un véritable jardin du Souvenir, sans nuire pour autant aux exigences légitimes de qualité et de dignité attendues dans ce lieu dédié avant tout au recueillement.

Cette nouvelle stratégie de gestion avec le végétal est d'autant plus pertinente que le climat change.

L'herbe et l'arbre participent à la régulation thermique du lieu mais aussi à une meilleure gestion des eaux pluviales, un sol vivant infiltrant mieux.

Ces nouvelles conditions invitent les communes à passer tout simplement de l'entretien au jardinage.

Il s'agit de végétaliser prioritairement les espaces difficiles à désherber, de mieux s'approprier la flore spontanée, de diversifier la palette végétale, d'accueillir et de respecter l'arbre à la fois comme un symbole de vie mais aussi comme une présence propice au recueillement, de manière à ce que ce lieu funéraire devienne plus agréable à fréquenter.

Toutes les propositions faites dans les études sont illustrées par des plans, coupes, croquis ou photomontages d'insertion du projet d'aménagement et de végétalisation des cimetières et sont accompagnées d'une liste de plantes adaptées au contexte et aux moyens de la commune. Une estimation financière des travaux clôt les études. Celles-ci permettent aux municipalités de programmer leurs travaux.

Afin d'aider les communes à communiquer un panneau d'information à implanter dans le cimetière, un flyer et un article pour le bulletin municipal ou le site internet sont réalisés par le bureau d'étude.

Une tranche optionnelle à bons de commandes était programmée, pour des missions ponctuelles de conseils. Cette proposition n'a pas encore été opérante du fait de l'absence de besoins exprimés par les communes ou parce que les conseils de la paysagiste du PNR étaient suffisants.

Les 24 fiches techniques sur la valorisation des cimetières éditées par le PNR en 2021 ont été mises à disposition des élus et agents techniques.



Exemple de panneau d'information à implanter dans les cimetières, proposé par "À ciel ouvert"

Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal



Quelques chiffres

- 2 études de plantation
- 7 plantations
- 1 expertise sur les arbres
- 2 abattages d'arbres et arbustes
- 2 engazonnements de cimetières

COMMISSIONS

Architecture/Urbanisme/
Paysage, Bureau

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Les communes

COÛT DE L'ACTION

90 235 €

CONTACT

Solange DUCHARDT



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Aménagement réalisé à Jagny-sous-Bois

Le fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal permet de mettre en œuvre des projets écologiques et paysagers dans les communes et chez les partenaires privés.

En 2023, 10 communes ont bénéficié de ce fonds :

- **JAGNY-SOUS-BOIS** : **Plantation de rosiers et réalisation d'un muret de soutènement** pour améliorer l'aspect paysager de l'entrée de village.
- **ASNIERES-SUR-OISE** : **Des arbustes, une charmille, des vivaces et 11 arbres seront plantés** à la sortie de l'hiver par la commune au nouveau parking rue d'Aval eau.
- **LA-CHAPELLE-EN-SERVAL** : la commune a effectué une **plantation de vivaces** autour de l'église et fait planter des arbres dans le parc de la mairie. Une haie de thuyas a été abattue autour du bassin de rétention, rue du Pont St-Jean.
- **MOURS** : La commune a réalisé la réfection de ses 2 cours d'écoles ainsi que la rénovation thermique des bâtiments en BBC (Bâtiment Basse Consommation). Elle a souhaité végétaliser les cours et leurs pourtours en confiant **une mission de maîtrise d'œuvre de plantations à un paysagiste-concepteur**. En cours de réalisation.
- **FOSSES** : La commune a fait **ensemencer une partie des allées du cimetière** le plus récent (600 m²) par une entreprise qui pratique l'hydromulching.
- **PONTARME** : La commune a fait planter **une haie champêtre et 4 arbres** près du nouveau verger communal, rue du Pastillon, où se concentrent plusieurs équipements publics (citystade, aire de jeux, future cantine et bâtiment accueillant le péricolaire).



Plantations réalisées à Survilliers

- **SURVILLIERS** : Les peupliers d'Italie abattus sur le parking rue d'Alsace-Lorraine ont été remplacés par **7 Copalmes d'Amérique**.
- **BELLOY-EN-FRANCE** : Dans le prolongement des travaux de réfection de la route départementale 85 traversant la commune, la commune a souhaité **végétaliser ses trottoirs et placettes**. Ces plantations sont faites sur la base d'une proposition d'une entreprise de paysage qui fournit également les plantes et effectue les travaux.
- **NOINTEL** : Dans le cadre de l'étude « Diagnostic paysager et historique du patrimoine arboré et plan de gestion », **l'expertise phytosanitaire**, réalisée en partie, **a été complétée sur les arbres de l'allée de la Mairie et de l'avenue de Verdun** ; à cette fin, un plan de géomètre a été nécessaire. Par ailleurs, la commune souhaite végétaliser deux parcelles communales dont une en entrée de village en bénéficiant des conseils d'un paysagiste-concepteur. L'étude devrait déboucher sur des plantations à l'automne prochain.
- **VILLERS-SAINT-FRAMBOURG - OGNON** : Compte tenu de l'interdiction de désherber avec des produits chimiques, et, pour réduire le temps de désherbage manuel, la commune souhaite **engazonner les allées secondaires de son cimetière**. Les travaux seront réalisés à l'automne 2024.
- **MORTEFONTAINE** : La commune porte divers projets d'embellissement dans son hameau de Montaby comme au cœur du village. Dans le hameau, la municipalité souhaite améliorer le stationnement et l'aspect des deux entrées sur l'allée de Montaby. Dans ce but **une haie de lauriers sera arrachée**. Dans le village, les pépinières CHOMBART, ont proposé un choix de **vivaces variées**. L'ensemble des travaux seront réalisés en 2024 par des entreprises et en régie.

Élaboration de cahiers de recommandations architecturales



Quelques chiffres

3 cahiers

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communes concernées,
Architecte des
Bâtiments de France de
l'Oise

MAÎTRE D'ŒUVRE

AMS STRAM GRAM –
Jean-Marc ALIOTTI
architecte du Patrimoine
/ urbaniste

COÛT DE L'ACTION

61 900 €

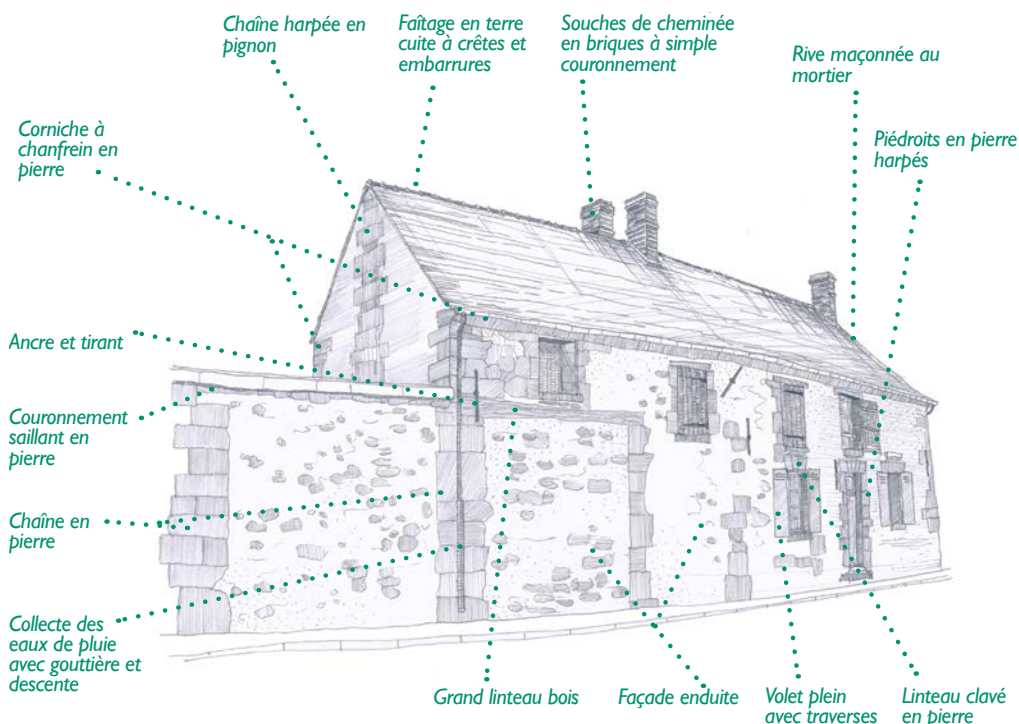
CONTACT

Philippe MEURANT



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Exemple de détails constructifs sur
une maison rurale fin XVIIIème
siècle de Saint-Vaast de Longmont

Le cahier de recommandations architecturales est un document pratique et pédagogique permettant de répondre utilement aux interrogations de pétitionnaires pour l'entretien de leur bâti et lors de demandes d'autorisation de travaux et de permis de construire.

Le cahier de recommandations architecturales est un document pratique et pédagogique permettant de répondre utilement aux interrogations de pétitionnaires pour l'entretien de leur bâti et lors de demandes d'autorisation de travaux et de permis de construire.

Il est composé d'un ensemble de fiches spécifiques qui détaillent les différents types architecturaux présents dans le village, jusque dans le détail des éléments (ouvertures, couleurs, toitures...) et donnant des recommandations aux particuliers souhaitant réaliser des travaux sur leur bâti.

En outre, le cahier comporte des fiches sur :

- les typologies de jardins ;
- l'entretien du patrimoine bâti ;
- une sensibilisation à l'architecture contemporaine ;
- une sensibilisation à l'approche environnementale ;
- les aspects réglementaires.

Chaque commune doit, in fine, pouvoir disposer d'un cahier de recommandations architecturales qui lui soit propre.

Elle peut annexer le cahier à son document d'urbanisme communal, à l'occasion de l'élaboration ou d'une révision de son plan local d'urbanisme (PLU). A défaut, elle peut lui donner une traduction réglementaire précise dans le PLU.

En 2023, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a finalisé **le cahier de recommandations architecturales de la commune de Pontpoint et a débuté l'élaboration des cahiers de recommandations des communes de Saint-Vaast-de-Longmont et de Fresnoy-le-Luat.**

Etude de principes d'aménagement des abords du Domaine de Chaalis



Quelques chiffres

4
réunions du comité
de pilotage

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Institut de France, Sous-
Préfecture, services de
l'Etat, ONF, Mer de Sable,
Oise Tourisme, CC Pays
de Valois, CCSSO, les
communes concernées

MAÎTRE D'ŒUVRE

A CIEL OUVERT
paysagistes-
concepteurs

COÛT DE L'ACTION

34 893 €

CONTACT

Solange DUCHARDT



CALENDRIER

Novembre 2021 à
février 2023

LA PERSPECTIVE DU DOMAINE DE L'ABBAYE ET LE GRAND COUVERT > OBJECTIFS D'AMELIORATION / ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT



État actuel. Vue vers le domaine de Chaalis.



Principe de réaménagement.
La perspective devient un tapis vert, un espace récréatif, un emprise disponible pour des événements occasionnels en lien avec le domaine de Chaalis.



État actuel. Vue vers la Mer de sable



Photomontage réalisé par À ciel ouvert

Le Domaine de Chaalis, propriété de l'Institut de France, d'une surface de près de 1000 hectares, s'étend sur les communes de Fontaine-Chaalis, Ermenonville, Montlognon, Borest et Baron. Il est traversé sur une distance de 4km par la RN330, très fréquentée, qui relie Meaux à Senlis.

Le site accueille chaque année 35.000 visiteurs avec un objectif fixé à 100.000 visiteurs d'ici 2030. De l'autre côté de la RN 330, se situe la Mer de Sable qui accueille près de 350 000 visiteurs par an avec un objectif de 400 000 visiteurs à l'horizon 2024.

L'objectif de l'étude était de proposer des solutions de restauration du paysage qui entoure le site – classé de l'abbaye et de la Mer de Sable, qui s'est dégradé depuis plusieurs années sous le double effet du changement climatique et d'une absence d'organisation claire des flux (voitures, camions, piétons) aux abords des deux sites. Il s'agissait également d'améliorer l'accueil des visiteurs de l'abbaye et de la Mer de Sable, et d'accompagner leur développement.

Suite aux choix opérés par le comité de pilotage sur la base de la présentation de plusieurs scénarii et variantes, explorant différentes possibilités de traverser de manière sécurisée la RN 330, le bureau d'étude paysagiste a défini un projet qui à la fois valorise le site et permet la combinaison d'objectifs écologiques et d'accueil d'activités.

La complexité du sujet concernant la sécurisation de la RN330 et les points d'entrée sur les parkings n'a pas permis de dégager un consensus. Un nouveau groupe de travail piloté par la DDT va donc poursuivre la réflexion. Cependant deux tiers des propositions d'aménagement ont été validés et pourront concrètement voir le jour. La réalisation des aménagements est programmée sur plusieurs années.

Etude de principes d'aménagement d'un équipement sportif et de loisirs à Asnières-sur-Oise



Quelques chiffres

1 scénario
4 variantes proposés

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Commune d'Asnières-sur-Oise, UDAP, DRIEAT

MAÎTRE D'ŒUVRE

A CIEL OUVERT
paysagistes-concepteurs

COÛT DE L'ACTION

13 272 €

CONTACT

Solange DUCHARDT



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Extrait de l'étude réalisée par À ciel ouvert

La municipalité d'Asnières-sur-Oise souhaite offrir à ses habitants un espace de détente et de sport favorisant la mixité générationnelle. Celui-ci devra accueillir à la fois des enfants en bas âge et leurs accompagnateurs, des adolescents, des adultes et des seniors. Le périmètre du projet étant situé en site classé, la DRIEAT Ile de France et l'UDAP du Val d'Oise ont recommandé qu'une étude paysagère soit réalisée afin d'intégrer au mieux le projet dans le contexte local de la vallée de l'Oise. Cette étude a été conduite par le Parc naturel régional.

Le terrain d'étude situé, rue Frédéric Masson, face au cimetière est composé d'une prairie, de quelques vieux poiriers et d'une haie dégradée. Un enclos funéraire privé et une placette arborée servant de parking caractérisent ce seuil. Le périmètre de réflexion élargi intègre le bassin de rétention géré par le Symaby, associé à l'étude, et une petite parcelle agricole privée, l'occasion de revaloriser cet espace en entrée de ville.

Suite à la présentation de plusieurs scénarii, l'étude de principes d'aménagement a permis de définir des orientations de valorisation du site et de ses usages :

- Inscrire l'espace dédié aux équipements dans un itinéraire inter-quartier et qui se connecte au réseau de chemins agricoles qui parcourt la plaine ;

- Rétablir une continuité visuelle vers la plaine de l'Oise par-delà le bassin en effaçant les opacités végétales encadrant le bassin de rétention. Restituer ainsi l'espace dans le site classé par ces transparences retrouvées ;
- Remettre en situation qualitative la sépulture isolée ;
- Offrir aux usagers du cimetière, un espace de recueillement mutualisé, avec le jardin attenant aux équipements.

Un plan, des coupes de principes et des photomontages permettent de visualiser le projet.

Une palette végétale de plantes locales mais aussi d'espèces plus adaptées aux changements climatiques complète la proposition ainsi que des images de références d'équipements sportifs et d'aires de jeux.

Une estimation financière des travaux par poste permet à la commune de préparer la suite des opérations.

Le projet devra être présenté à la Commission des sites du Val d'Oise. Il permettra à la commune de déposer des dossiers de demandes de subventions pour réaliser les travaux.

Etude de principes d'aménagement multisite de Moru à Pontpoint



Quelques chiffres

4
projets

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRE SPÉCIFIQUE

Commune de Pontpoint

MAÎTRE D'ŒUVRE

CHOREME paysagistes-
concepteurs

COÛT DE L'ACTION

31 841 €

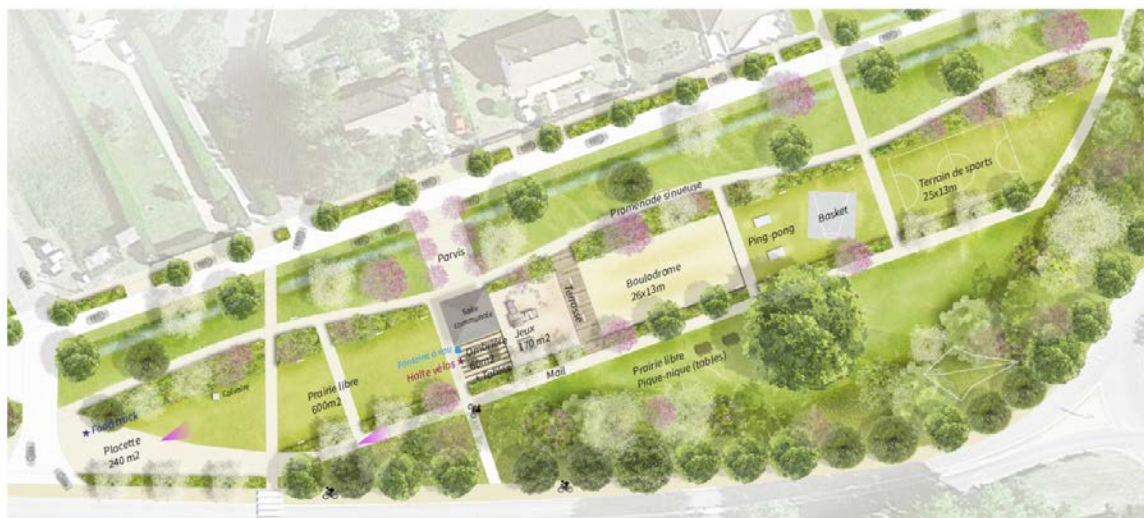
CONTACT

Solange DUCHARDT



CALENDRIER

Janvier 2023
à janvier 2024



Extrait de l'étude réalisée par Chorème

La commune de Pontpoint dispose de plusieurs voies et terrains communaux qu'elle souhaite valoriser d'un point de vue paysager pour le confort et le plaisir de ses habitants : le site des jardins partagés au quartier St-Pierre, la sente Vieille de Pont, la rue du Stade et l'entrée de Moru.

Suite à la présentation d'un diagnostic et de plusieurs scénarii, l'étude de principes d'aménagement a défini un projet qui, d'une part, valorise le site et, d'autre part, permet la combinaison d'objectifs écologiques et d'accueil d'enfants, d'activités sportives et ludiques.

Le scénario final retenu par les élus de la commune de Pontpoint comprend les éléments suivants :

- **la sente Vieille de Pont sera revégétalisée** avec la plantation de vivaces et d'arbustes le long du mur mitoyen. Un revêtement plus qualitatif et

drainant remplacera l'enrobé noir actuel. Une tranchée drainante, récupérera les eaux pluviales sur toute la longueur.

- **la rue du Stade** qui dessert les équipements sportifs et l'étang communal est très fréquentée. Elle sera maintenue en voie à 3m mais aménagée en voie partagée – zone 20km/h. Seule la section aux abords de l'étang communal permet de planter des arbres pour l'instant.

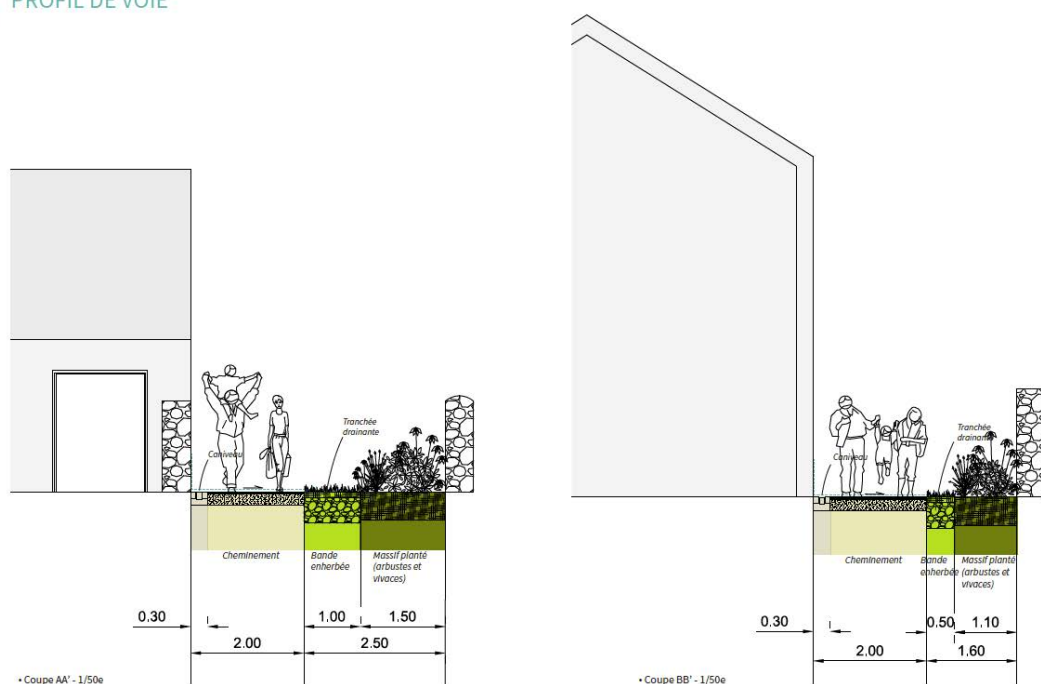
- **le site des jardins partagés au quartier St-Pierre deviendra un espace de détente et de lien social** (bancs, aire de jeux pour les enfants, zone de pique-nique, ...). Le projet prévoit que l'ensemble du site soit structuré par des allées piétonnes plantées d'arbres. Des arbres fruitiers seront plantés à l'est du terrain. De nouvelles installations sportives seront créées : terrain de foot, aire de jeux, mini-site de bi-cross dans une ambiance végétale affirmée par la plantation d'arbres d'alignements.
- **l'entrée de Moru, rue des Sablons, sera aménagée** pour accueillir un parc pour les habitants, les associations, des activités sportives et de loisirs ludiques, la brocante annuelle. Le

projet vise le réaménagement et la valorisation de la rue des Sablons par la réduction de la largeur de la voirie, la réservant au seul accès des riverains, des camions de service (poubelles, pompiers,...) et aux visiteurs. Des arbres d'alignement seront plantés le long entre les places de stationnement. Le mail central, colonne vertébrale du parc, sera le cœur animé du site.

Des plans, des coupes de principes et des photomontages permettent de visualiser les projets.

Une palette végétale de plantes locales complète la proposition ainsi que des images de références d'équipements sportifs et d'aires de jeux.

02 PROFIL DE VOIE



COMMUNE DE PONTPOINT - ETUDE DE PRINCIPES D'AMÉNAGEMENTS

Propositions d'aménagement

Janvier 2024



Extrait de l'étude réalisée par Chorème

Etude de principes d'aménagement pour la reconversion d'une aire sportive à Vineuil-Saint-Firmin



Quelques chiffres

2.8 hectares reconvertis en espace de détente et de nature

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Commune de Vineuil-Saint-Firmin, DREAL, ABF

MAÎTRE D'ŒUVRE

A CIEL OUVERT
paysagistes-concepteurs

COÛT DE L'ACTION

14 424 €

CONTACT

Solange DUCHARDT



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023

La commune de Vineuil-Saint-Firmin souhaite faire évoluer la parcelle préalablement utilisée comme terrain de football au lieu-dit les « Huits Rangs », vers un lieu de détente et de promenade pour tous les habitants ainsi qu'un lieu de découverte pédagogique mettant en exergue le rôle des espaces naturels, de la végétation locale et de la faune associée.

Ce projet doit intégrer les installations existantes (city-stade, terrains de tennis, ...), la proximité d'un parcours de golf et de manière plus globale l'espace boisé en périphérie en garantissant une unité paysagère et fonctionnelle.

Cette parcelle de 2.8 ha est enchâssée dans le massif forestier du Bois de Basse-Pomeraye. Elle présente de prime abord tous les caractères d'une clairière dont les contours réguliers trahissent une maîtrise rigoureuse de son enveloppe, héritage de son usage sportif.

Suite à la présentation de plusieurs scénarii et variantes, l'étude de principes d'aménagement a défini un projet qui à la fois valorise le site et permet la combinaison d'objectifs écologiques et d'accueil d'activités sportives et ludiques.

Le scénario final retenu comprend entre autres :

- Au nord de la parcelle une bande dédiée au sport par le maintien des équipements sportifs ;
- Un cordon boisé semi-dense d'essences mixtes procurant de l'ombre aux usagers à moyen terme et isolant les équipements et activités, de la prairie « sauvage » dédiée à la préservation et à la découverte de la biodiversité ;
- Une prairie « sauvage » s'étirant de lisière à lisière ;
- Une aire d'activités sportives spontanées dans une zone ombragée l'été au sud de la parcelle ;
- La conservation d'une zone « hélicoptère » ;
- Une aire de jeux pour les 6-12 ans ;
- L'installation de mobiliers d'assise sous le couvert du bosquet ;

- Une interface visuelle avec le plan d'eau et le parc du complexe hôtelier préservée et mieux mise en scène par la démolition (ou le repositionnement) du mur de frappe ;
- Afin de préserver le milieu du piétinement, mise en défens du boisement par une ganivelle installée en retrait de la lisière pour être dissimulée.

Un plan, des coupes de principes et des photomontages permettent de visualiser le projet.

Une palette végétale de plantes locales complète la proposition ainsi que des images de références d'équipements sportifs et d'aires de jeux. Une estimation financière des travaux par poste permet à la commune de préparer la suite des opérations.

La réalisation des aménagements est envisagée en 2024.



Etat actuel.



Une structure arborée de forme libre s'intègre comme filin et couvrent ombreux entre le plan et les installations sportives.

Photomontage réalisé par À ciel ouvert

Esquisses architecturales pour la requalification paysagère de la place Omer Vallon à Chantilly



Quelques chiffres

3 esquisses de projets proposées

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRE SPÉCIFIQUE

Commune de Chantilly

COÛT DE L'ACTION

33 750 €

CONTACT

Philippe MEURANT
Claire GOUDOUR



CALENDRIER

Février à mai 2023



Photomontage extrait de la proposition des agences Paysages et Lame

La commune de Chantilly bénéficie d'un cœur de ville d'une grande richesse patrimoniale et en matière d'aménagement urbain, la place Omer Vallon témoigne du développement de la ville à partir du XVIII^e siècle.

La commune souhaite repenser la place en lui redonnant, à travers un aménagement paysager et urbain, une centralité plus affirmée et une fonctionnalité accrue dans le respect de la composition bâtie patrimoniale et de la « grande » histoire urbaine chantillienne. Cette réflexion sur la réhabilitation de la place intègre des éléments bâtis de type halle. La commune souhaitait que le PNR l'accompagne dans cette démarche.

Afin que le projet de requalification de la place Omer Vallon puisse être élaboré dans les meilleures conditions d'intégration et de concertation, il a été proposé de faire réaliser par trois équipes compétentes des propositions d'aménagements permettant d'éclairer les élus dans leurs choix.

L'objectif de cette commande était d'aboutir à des propositions d'esquisses de qualité « concours » complétées de recommandations précisant les principales

spécificités techniques de la proposition (essences, matériaux, équipements, principes constructifs, orientations environnementales, etc.) et intégrant également une évaluation des coûts d'aménagement, de construction et éventuellement de fonctionnement.

Les 3 esquisses ainsi réalisées, très différentes dans leur approche technique, paysagère, urbaine et architecturale, visent à orienter les élus de la commune de Chantilly dans leurs choix.

Le recours à ce concours a été très apprécié par la commune qui a ainsi pu faire des choix pour élaborer le programme et le cahier des charges pour le choix du maître d'œuvre.

Accompagnement à l'élaboration des documents d'urbanisme



Quelques chiffres

15
collectivités
41
réunions

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Services de l'État
notamment les DDT,
communes

COÛT DE L'ACTION

34 893 €

CONTACT

Claire GOUDOUR



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Domaine du Lys Coteau et Plateau		Vallée de la Thève	
Quartier du Lys	Coteau boisé et mont de Pô	Centre ancien	Hameau du Lys
Golf de Gouvieux	Forêt de Chantilly	Extensions urbaines récentes	Marais
		Espaces hippiques	



Carte des principales composantes paysagères de la commune de Lamorlaye

Les communes et groupements de communes du Parc mènent des procédures d'élaboration ou d'évolution de documents de planification (PLU, SCOT, carte communale).

La Charte propose **une stratégie d'aménagement et de développement** qui repose notamment sur :

- la préservation de la biodiversité et des réseaux écologiques fonctionnels,
- la promotion d'un aménagement du territoire maîtrisé en termes de consommation de l'espace,
- la mise en œuvre d'un urbanisme durable répondant aux besoins en matière de logement,
- la préservation des identités paysagères et patrimoniales.

La compatibilité des documents d'urbanisme avec la Charte constitue l'engagement juridique fort des collectivités. Le rapport et le plan de référence comportent des dispositions qui trouvent leur traduction et leur déclinaison dans les documents d'urbanisme infra (SCOT, PLU, carte communale).

L'accompagnement à l'élaboration des documents d'urbanisme permet de s'assurer de la qualité de ces dits-documents. Il s'agit également, à leur demande, de conseiller des maires ou des présidents de structures intercommunales afin d'assurer in fine la compatibilité des documents avec le projet de Charte du Parc.

En 2023, le Parc naturel régional a suivi les procédures suivantes :

- **Avis sur la révision du PLU :**
Lamorlaye, Chaumontel et Barbery
- **Suivi de la révision du PLU et élaboration du Porter à Connaissance :**
Villers-Saint-Frambourg-Ognon, Thiers-sur-Thève, Mortefontaine, Asnières-sur-Oise, Apremont, Senlis
- **Élaboration du Porter à Connaissance :**
Verneuil-en-Halatte, Fontaine-Chaalis, Villiers-Adam, Presles
- **Suivi de l'élaboration de la carte communale :** Courteuil

Conseils en architecture, urbanisme et paysage



Quelques chiffres

18 dossiers

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communes concernées,
UDAP, DREAL et DRIEAT

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Philippe MEURANT,
Claire GOUDOUR,
Solange DUCHARDT



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023

Le travail de l'équipe du Parc naturel régional en matière d'accompagnement des élus ou des porteurs de projet vise à préserver la qualité du patrimoine bâti et du paysage des villes et des villages. Durant l'année 2023, le PNR a été amené à suivre un certain nombre de dossiers ou à donner des conseils, en plus de l'accompagnement des projets développés dans le cadre des programmes d'actions ou des fonds ainsi que des avis officiels donnés sur des projets.

Parmi les dossiers traités en 2023, on peut citer :

- La création d'une extension (fournil) sur une exploitation agricole à Ver-sur-Launette ;
- La création d'un écoquartier à Saint-Maximin ;
- La construction d'une cantine et de salles de classes à Thiers-sur-Thève ;
- La création d'un espace périscolaire et le réaménagement d'une cantine à Mortefontaine ;
- La création de bâtiments agricoles à Barbery, Fleurines, Asnières-sur-Oise, Avilly-St-Léonard ;
- La création d'un lotissement à Luzarches ;
- La réhabilitation et l'extension d'une maison à Orry-la-Ville ;
- La restauration de menuiseries et de statues à l'église de Précy-sur-Oise ;
- L'aménagement du site du Vivray à Saint-Martin-du-Tertre ;
- L'aménagement de la mare de la mairie de La Chapelle-en-Serval ;
- La création de l'Observatoire du Frêne à Fresnoy-le-Luat ;
- Une étude du réaménagement de la Place Baillon à Asnières-sur-Oise ;
- La transformation de la ferme de Morency à Boran-sur-Oise ;
- Le suivi du projet de requalification du Pôle gare à Luzarches ;
- L'installation d'un pylône de radiotéléphonie à Béthemont-la-Forêt ;
- L'aménagement de merlons de terre au sein du grand domaine de l'hôpital et du château de Franconville à Saint-Martin-du-Tertre ;
- Le projet de construction de 5 maisons à Apremont.



Développement économique durable



Accompagnement des producteurs Oise – Pays de France



Quelques chiffres

32
producteurs
7 rencontres avec des
porteurs de projets
agricoles
2 diagnostics

COMMISSION

Agriculture/Cheval

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Les Producteurs Oise
– Pays de France, les
Champs des Possibles,
MauRésiAterre, Domaine
de Chaalis

COÛT DE L'ACTION

27 942 €

CONTACT

Marie STURMA



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Depuis 2011, le Parc naturel régional accompagne et soutient les producteurs agricoles de son territoire qui font de la vente directe (vente à la ferme, sur les marchés, en AMAP,...), grâce à la marque des Producteurs Oise – Pays de France.

Aujourd'hui, le réseau de la marque fédère **32 producteurs** qui proposent une large variété de produits : miel, légumes maraîchers, champignons, endives, confitures, fruits rouges, pommes et poires, jus de fruits, viande, tisanes, ...

Cette marque, que les producteurs se sont bien appropriée, est encore peu ou mal connue des consommateurs. Le lien entre la marque et le Parc naturel régional Oise - Pays de France n'est pas évident. Afin de dynamiser la marque et surtout de mieux assurer le lien avec le Parc naturel régional Oise - Pays de

France, le logo de la marque a été revu et une charte graphique pour l'utilisation du logo en fonction des supports a été créé.

Par ailleurs, le Parc naturel régional Oise – Pays de France **a doté les producteurs d'outils de communication** : sacs à vrac en coton, étiquettes autocollantes, enseignes et potences, panneaux signalétiques, autocollants... De plus, la **plaquette de référencement** des producteurs a été mise à jour avec une impression à 2 500 exemplaires.



Réalisation d'un film présentant le réseau des producteurs Oise - Pays de France

Par ailleurs, **des réunions ou rendez-vous avec des producteurs ou des candidats à l'installation**, ont eu lieu pour les aider dans leurs projets. Ils ont concerné :

- Un projet d'installation maraîchère en collectif ;
- Un projet de diversification avec une activité de fraises hors sol ;
- Un projet de développement d'une filière autruche viande en partenariat avec les éleveurs du territoire ;
- Un projet de production de fleurs comestibles pour la transformation en colorant ;
- Un projet d'installation en plantes aromatiques et médicinales ;
- La recherche de foncier pour une installation en plantes aromatiques et médicinales ;
- Une aide à la communication sur l'activité d'un producteur de la marque.

Une réunion s'est également tenue avec les apiculteurs pour mettre en place une stratégie et des actions en matière de lutte contre le Frelon asiatique.

Par ailleurs, **deux Producteurs Oise - Pays de France ont bénéficié de l'accompagnement des Champs des Possibles pour la réalisation d'un diagnostic d'agriculture paysanne** suivant 6 axes : le travail avec la nature, l'autonomie de l'exploitation agricole, la transmissibilité, le développement local, la répartition et la qualité.

Enfin, les 9 et 10 septembre 2023, le Parc naturel régional Oise - Pays de France a organisé **l'édition 2023 de la Fête du Terroir** à l'Abbaye de Chaalis. Cet événement a réuni 15 Producteurs Oise - Pays de France ainsi que des stands sur l'alimentation locale. Plus de 1 000 personnes ont participé à l'événement dans une ambiance conviviale malgré une chaleur écrasante.

Actions en faveur du développement des circuits-courts



Quelques chiffres

3 ateliers

COMMISSION

Agriculture/Cheval

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Les Producteurs Oise – Pays de France, Initiatives Paysannes, Terre de Liens Île-de-France, Terre de Liens Hauts-de-France, communes intéressées

COÛT DE L'ACTION

4 720 €

CONTACT

Marie STURMA



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Atelier sur le foncier agricole

Parallèlement à l'accompagnement des producteurs en vente directe, le Parc naturel régional a mené un certain nombre d'actions pour développer l'agriculture de proximité.

Ateliers sur le foncier agricole pour l'installation de porteurs de projet :

Faisant suite à l'étude sur le foncier agricole communal menée en 2022, 2 ateliers à destination des élus ont été organisés en mars et avril 2023. Ils avaient pour objectifs de présenter les enjeux liés à l'installation agricole, les outils d'aide à la décision à disposition des collectivités et les actions de Terre de Liens.

14 communes étaient représentées lors de ces ateliers. Elles ont montré un intérêt pour l'installation d'une activité agricole en circuit-court sur leur foncier. Cette action sera poursuivie en 2024.

Réunion d'échanges sur la transmission agricole :

En partenariat avec Initiatives Paysannes, un premier café de la transmission a été organisé sur le territoire du Parc naturel régional Oise – Pays de France. Ce café a permis d'aborder la thématique de la transmission agricole qui est un des enjeux des 10 prochaines années. Pour rappel, plus de la moitié des effectifs de l'activité agricole est âgée de plus de 55 ans.

Par ailleurs, le PNR a accompagné les communes dans des projets agricoles :

- Un projet de ferme pédagogique à Beaumont-sur-Oise ;
- Un projet de parc agroécologique à Luzarches.

Enfin, des échanges ont eu lieu avec l'INAO sur la mise en place d'une **IGP Miel de tilleul** et le PNR a participé à des réunions sur la construction d'une **filière chanvre locale**.



Atelier sur le foncier agricole

Fonds pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et/ou liés à l'activité forestière



Quelques chiffres

8 projets accompagnés
1 dossier de subvention
1 construction achevée

COMMISSION

Agriculture/Cheval

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

UDAP, DREAL et DRIEAT,
architectes, constructeurs

COÛT DE L'ACTION

17 904 €

CONTACT

Marie STURMA



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Intégration paysagère d'un bâtiment agricole - ferme Duchesne

Le Parc naturel régional a mis en place un fonds pour faciliter l'intégration paysagère des bâtiments agricoles ou liés à l'activité forestière.

Ce fonds peut financer :

- L'étude architecturale d'un projet ;
- Une partie du surcoût de construction générée par des efforts d'intégration paysagère (bardage bois, par exemple) ;
- Des travaux d'aménagement des abords (plantations etc.) ;
- Des travaux de requalification paysagère pour les bâtiments existants.

Au-delà de l'aide financière, le fonds permet également :

- D'apporter un conseil technique sur les projets, en proposant des alternatives le cas échéant ;
- D'assurer une médiation entre le porteur de projet, l'Architecte des bâtiments de France, l'Inspecteur des sites.

Des modifications ont été proposées par la Commission Agriculture/cheval, validées par le Bureau Syndical du 12 décembre 2023.

Un projet de construction d'un nouveau corps de ferme, bénéficiant du fonds, a été achevé à Borest. L'aménagement des abords a été réévalué pour tenir compte de la modification du projet.

Une demande d'aide financière a été votée par le Bureau pour l'aménagement des abords d'un projet de construction d'un haras à Pontarmé.

Par ailleurs, le Parc naturel régional Oise - Pays de France a accompagné 4 autres porteurs de projets pour :

- La construction d'une extension d'une écurie à Avilly-Saint-Léonard ;
- La construction d'un bâtiment comprenant un manège, des box pour chevaux et un auvent pour le stockage de matériel à Fleurines ;
- La construction d'un bâtiment de stockage et la réhabilitation d'un bâtiment existant à Barbery ;
- La construction d'une extension de ferme avec la création d'un moulin dans le cadre d'une diversification d'activité à Ver-sur-Launette.

Dans le même temps, le Parc naturel régional Oise - Pays de France a poursuivi son accompagnement pour :

- La construction d'une unité de méthanisation à Chaumontel ;
- L'installation d'une serre agricole avec un bâtiment de stockage et destiné au personnel à Orry-la-Ville.

Accompagnement des agriculteurs dans des démarches économiques et environnementales



Quelques chiffres

- 1** dossier de candidature
- 2** nouveaux partenaires
- 4** exploitations agricoles engagées
- 8** mesures contractualisées

COMMISSION

Agriculture/Cheval

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communauté d'agglomération Creilloise, Agence de l'eau, Chambre d'Agriculture de l'Oise, DRAAF, Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, CETANA

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Marie STURMA



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



CIPAN : Cultures Intermédiaires Piège A Nitrates

Le territoire est le support d'une agriculture majoritairement céréalière et de grandes cultures, qu'il s'agit d'accompagner dans son maintien mais aussi dans son développement et ses mutations. En accompagnant un GIEE et en étant opérateur de MAEC sur son territoire, le Parc naturel régional a comme objectif d'aider les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques agricoles pour préserver l'environnement.

Accompagnement du GIEE « Morancy » sur l'AAC Boran-Précy-sur-Oise

Depuis 2015, 16 exploitations agricoles du Bassin d'Alimentation de Captage de Boran-Précy-sur-Oise se sont regroupées au sein de l'association MORANCY labellisée « Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental » (GIEE) pour une durée de 6 ans. Son objectif est de faire évoluer les techniques de production vers des pratiques agroécologiques répondant aux enjeux de préservation de la ressource en eau potable. Ces exploitations agricoles représentent 1100 ha sur la zone prioritaire d'action des champs captants de Boran-Précy.

A la fin de cette première période, agriculteurs et partenaires ont senti le besoin de se donner de nouveaux objectifs. L'association

Morancy a donc répondu à l'Appel à Projet "GIEE - Projet d'émergence" pour renouveler les diagnostics d'exploitation nécessaires à une nouvelle reconnaissance du GIEE en 2024 et pour bénéficier d'un financement pour être accompagnée dans la construction d'un programme d'actions à 6 ans.

De nouveaux partenaires ont été identifiés : La Communauté d'Agglomération Creilloise et le cabinet de conseil CETANA et de nombreuses réunions ou visites d'exploitations ont eu lieu afin de définir les contours d'un programme d'actions de 6 ans.

Par ailleurs, les diagnostics d'exploitation et les restitutions individuelles ont eu lieu.

Des formations et des visites d'exploitation seront organisées en 2024 et la demande de reconnaissance GIEE sera faite auprès de la DRAAF Hauts-de-France.

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

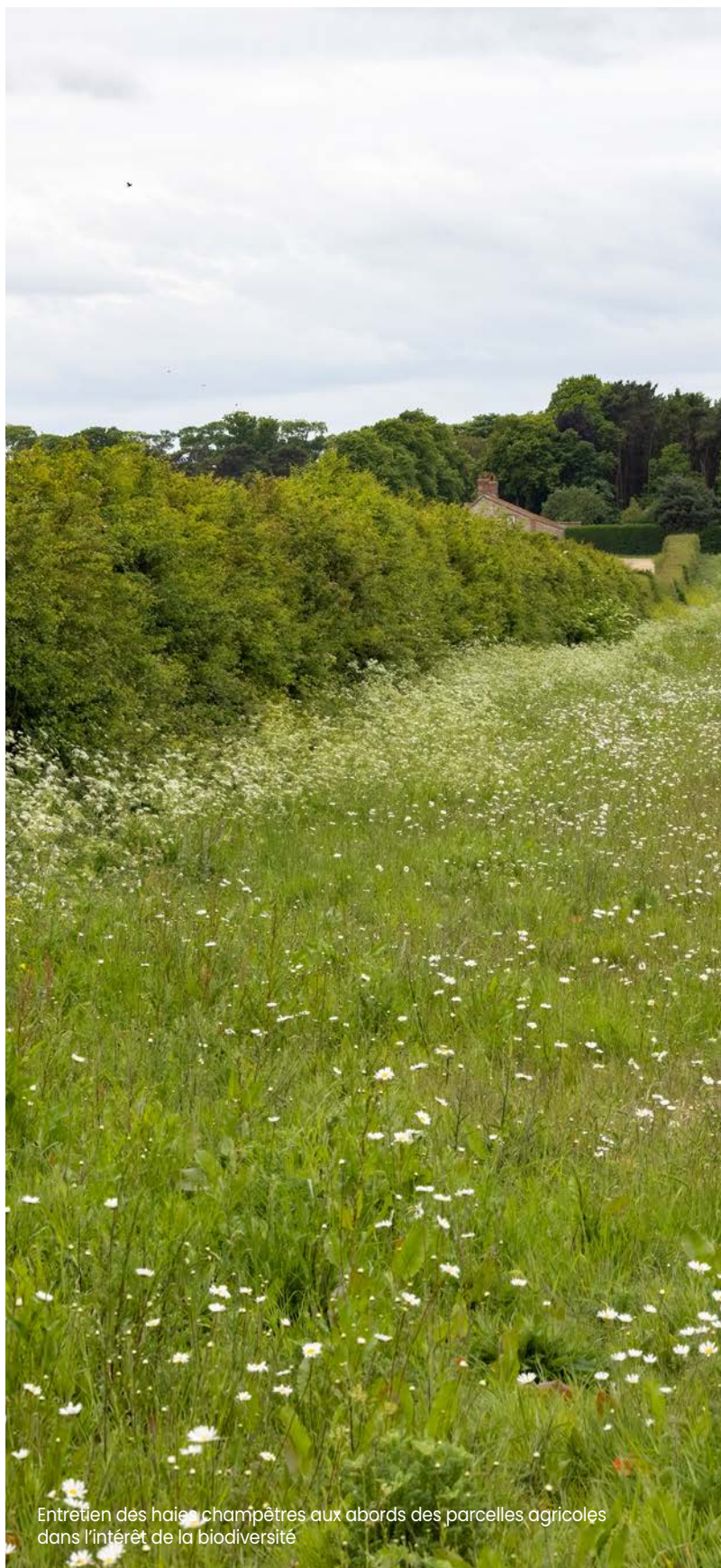
Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), intégrées dans la Politique Agricole Commune (PAC), permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans des pratiques combinant performances économiques et environnementales. Elles sont mobilisées pour répondre aux enjeux environnementaux rencontrés sur des territoires tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou la lutte contre le changement climatique.

Dans le cadre de la nouvelle PAC 2023-2027, le Parc naturel régional Oise - Pays de France a candidaté pour porter, en tant qu'opérateur, la mise en place des MAEC sur 2 territoires appelés projets agroenvironnementaux et climatiques (PAEC), d'une surface totale de 21 646 ha (dont 10 421 ha de Surface Agricole Utile) :

- 1 PAEC enjeu eau regroupant les champs captants de Boran-Précysur-Oise, le bassin d'alimentation de captage d'Auger-Saint-Vincent et le bassin d'alimentation de captage de Montlognon ;
- 1 PAEC enjeu biodiversité regroupant les prairies et prairies humides de la Thève.

La contractualisation a été faible au vu des objectifs fixés. Ceci est dû notamment au cadre régional imposé qui ne correspond pas aux attentes des territoires. **Malgré tout, 4 exploitations agricoles ont contractualisé 8 mesures engageant plus de 98 ha et près de 8 km de haie.**

Une nouvelle campagne d'animation avec la Chambre d'Agriculture de l'Oise et le Conservatoire des Espaces naturels Hauts-de-France est prévue en 2024.



Entretien des haies champêtres aux abords des parcelles agricoles dans l'intérêt de la biodiversité

Actions en faveur de la filière bois



Quelques chiffres

5 axes de travail

4 études d'opportunité pour des chaufferies bois

COMMISSION

Forêt/Filière Bois

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Mikaël MARTIN



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Visite d'un chaudière bois - Lycée Jean Rostand de Chantilly

Le diagnostic de la filière Bois, réalisé par le Parc naturel régional en 2022 ayant permis de déterminer la bonne représentation de la filière bois sur le territoire et d'identifier, 5 axes de travail :

- **Axe 1** : Utiliser la commande publique comme levier de développement de la filière bois ;
 - **Axe 2** : Accompagner le développement économique des acteurs de la filière bois ;
 - **Axe 3** : Mettre en relation les acteurs de la filière locale ;
 - **Axe 4** : Communiquer / valoriser la filière bios locale ;
 - **Axe 5** : Mobiliser la ressource.
- La réalisation de **visites et d'études d'opportunité pour des chaufferies bois** dans des bâtiments publics auprès de 4 communes du PNR en partenariat avec Fibois Hauts-de-France ;
 - l'organisation d'une **visite tout public de la scierie Dupriez Lepinette** à Vineuil-Saint-Firmin le 18 octobre 2023 ;
 - la **sensibilisation des élèves aux métiers de la filière bois** lors du forum de l'orientation du Lycée Agricole d'Airion le 19 décembre 2023.

Un **programme d'actions** a été présenté afin d'encourager la structuration de la filière bois locale. Il a fait l'objet de plusieurs actions mises en œuvre en 2023 telles que :

- L'organisation d'une réunion de **présentation du fonds matériaux biosourcés** à destination des élus du PNR à la mairie de Ver-sur-Launette ;
- La tenue d'un **petit déjeuner d'information sur le bois-énergie suivi d'une visite de la chaufferie bois** du Lycée Jean Rostand de Chantilly à destination des élus du PNR, le 1er juin 2023 (en partenariat avec le SE60 et Fibois Hauts-de-France) ;

Par ailleurs, **divers guides ont été élaborés** :

- Un guide des aides sur les énergies renouvelables à destination des élus et partenaires ;
- Un annuaire des entreprises de la filières bois ;
- Un guide des aides pour les entreprises de la filière bois.

Ces guides paraîtront en 2024 et serviront de support à des réunions visant à démarrer le travail de mise en réseau des acteurs de la filière bois.

Démarche Ecologie Industrielle Territoriale sur les zones d'activités de la CCSSO



Quelques chiffres

37
entreprises engagées dans la démarche

COMMISSION

Ressources naturelles, énergie, climat

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

CCI Oise ; CCSSO ; Experts sur les thématiques identifiées

COÛT DE L'ACTION

64 150 €

CONTACT

Pascale OLIVAS



CALENDRIER

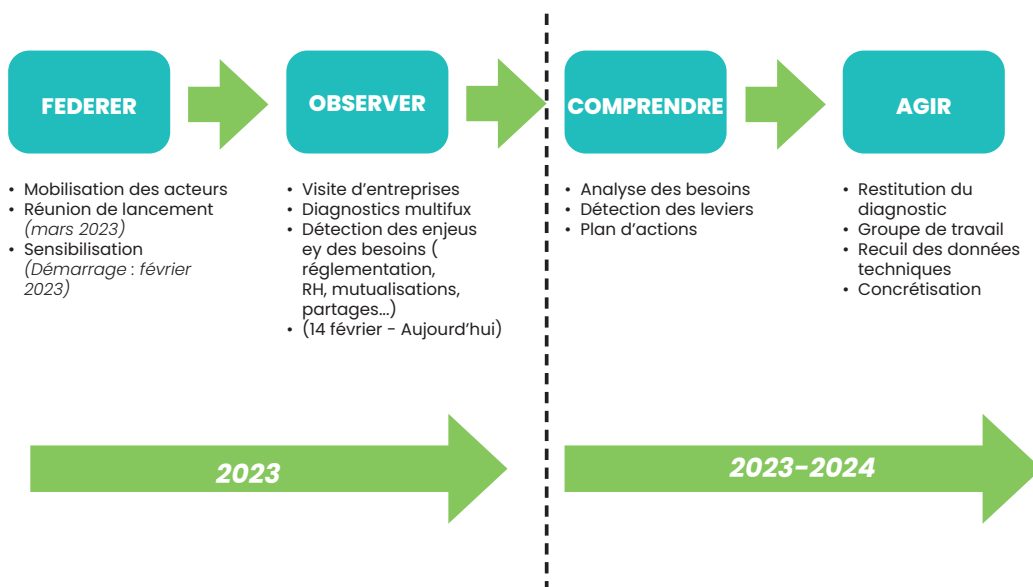
Mars à décembre 2023

Le Parc naturel régional et la Communauté Senlis Sud Oise ont sollicité, en 2022, le concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise (CCIO) pour engager une démarche d'écologie industrielle (E.I.T.) à l'échelle des zones d'activités de la CCSSO. Une convention tripartite a été signée pour un lancement de la démarche E.I.T. en mars 2023 sur les 4 zones d'activités de la CCSSO : ZA Senlis Sud Oise ; ZA de Villevert ; ZA du Poteau ; ZA de Fleurines.

L'écologie industrielle territoriale est une démarche de management environnemental visant à limiter les impacts de l'industrie et plus globalement des activités économiques sur l'environnement. Fondée sur l'analyse des flux de matière et d'énergie, l'écologie industrielle cherche à avoir une approche globale en mettant en contact les acteurs

économiques d'un territoire dans un objectif d'économie circulaire, de mutualisation de moyens et de ressources.

La phase de lancement a eu lieu le 2 mars 2023 avec une présentation du programme aux entreprises volontaires :



Le lancement de la phase 2 de la démarche a eu lieu le 15 décembre 2023. 37 entreprises se sont engagées dans la démarche et 7 groupes de travail seront mis en place en 2024 pour travailler sur les synergies identifiées par les entreprises :

BIO DECHETS Mutualisation de la collecte des biodéchets ou gestion en compostage mutualisé	DECHETS Mutualisation de la collecte des Glassines et réutilisation ou réemploi des déchets d'ameublement-encombrants ou gestion en compostage mutualisé	ENERGIES RENOUVELABLES / EnR Projet solaire Photovoltaïques	GESTION DURABLE DES ESPACES VERTS
ESPACES PARTAGES Restauration collective Espaces de coworking Salle de réunion (séminaires) Espaces pour les salariés (salle de sport, Espace de détente, Espaces verts)	MOBILITE Livraisons partagés	GESTION DES EAUX PLUVIALES	

Programme LEADER



Quelques chiffres

74 % de dossiers LEADER 2018-2022 soldés

1 172 000 € de fonds européens disponibles pour la période 2023-2027

Recrutement d'**1** gestionnaire LEADER à mi-temps

COMMISSION

Comité d'audit et de programmation LEADER

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Région Hauts-de-France, Agence de Services et de Paiement, EPCI, chambres consulaires

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Corentin BOULANGER



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Jardin Aquaponique Durable et Ecocitoyen de la Nonette

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France a porté un programme européen LEADER sur la période 2018-2022, qui lui a permis d'apporter un soutien technique et financier à des projets, publics ou privés, répondant aux enjeux spécifiques du territoire et ce, à travers de nombreuses thématiques. L'année 2023 a donc été l'objet d'une gestion conséquente de fin de programme avec le traitement des dossiers de demande de paiement des subventions, haussant ainsi le taux de dossiers soldés à 74% (pour un taux de 32% fin 2022) et permettant le dépôt des derniers dossiers d'ici le premier trimestre 2024.

Dans le cadre de ce programme LEADER 2018-2022, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a mené **un projet de coopération LEADER avec le Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays du Cambrésis qui s'est concrétisé par le biais d'une étude sur les lieux multi-services en milieu rural**. À travers une volonté commune de favoriser l'émergence de lieux de vie au sein des communes de moins de 5 000 habitants, ce projet a permis de construire un guide d'accompagnement à destination des élus, leurs proposant ainsi des outils pratiques afin d'initier ou accompagner ce type de projet.

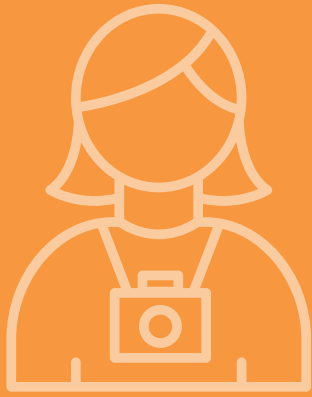
Le Parc naturel régional Oise – Pays de France a également été retenu par la Région Hauts-de-France suite à sa candidature pour **la programmation LEADER 2023-2027**. L'année 2023 a été rythmée par un processus de conventionnement du GAL, qui sera en charge d'attribuer une enveloppe de **1 172 965.79 €** à des projets s'inscrivant dans **7 fiches actions** :

- Soutenir la valorisation économique et culturelle des patrimoines bâtis et naturels ;
- Aider à la création d'hébergements touristiques durables ;
- Développer les mobilités douces et/ou partagées ;
- Promouvoir une gestion plus durable des ressources ;
- Soutenir le développement de services innovants pour mieux vivre ensemble ;
- Développer et diversifier l'offre de commerces et de services marchands en milieu rural ;
- Accompagner les filières valorisant les ressources issues du territoire et les circuits courts agricoles

Un **nouveau Comité de programmation LEADER** a ainsi été constitué afin d'analyser et sélectionner les futurs projets à accompagner.



Projet cofinancé par le Fonds européen agricole de développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



Tourisme durable





Tourisme durable

Jalonnement de l'itinéraire cyclable « Vallée de la Nonette V5 »



Quelques chiffres

120
panneaux DV posés

COMMISSION

Tourisme

PARTENAIRES SPECIFIQUES

Les communes traversées, SISN, AU5V

COÛT DE L'ACTION

21 471 €

CONTACT

Brigitte SOUVERAIN



CALENDRIER

Mars à mai 2023



Le Parc naturel régional a élaboré, à l'échelle de son territoire, un schéma d'itinéraires de randonnées, à pied, à cheval et à vélo, qu'il met progressivement en œuvre. Il a notamment mis en place 5 itinéraires de randonnée vélo tout chemin.

Ces boucles font l'objet d'une édition sous forme de fiches papier. Cependant, pour faciliter la découverte de ces itinéraires à vélo, il est apparu nécessaire de les jalonner.

En 2023, **le Parc naturel régional a entrepris le jalonnement de la boucle V5 qui longe la vallée de la Nonette, en aller et retour, de son embouchure à Gouvieux à l'abbaye de Chaalis.**

Le détail des besoins nécessaires à un jalonnement performant de cet itinéraire a été réalisé avec la compétence de l'association AU5V, et en accord avec les collectivités locales et le Département. Ce travail a aussi été mené en collaboration avec le Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette.

Sur ces panneaux de signalisation normalisés pour les vélos, un identifiant propre à chaque boucle est apposé en y associant les identifiants des autres itinéraires rencontrés comme certains tronçons (la vélo-route Paris-Londres « Avenue Verte » ou les itinéraires de l'aire Cantilienne...), ceci afin de ne pas multiplier les panneaux directionnels.

Une fiche de randonnée présentant l'itinéraire et les points d'intérêt a également été éditée.

Version 3 du site internet Rando des Parcs naturels régionaux d'Ile-de-France



Tourisme durable



Quelques chiffres

265 itinéraires
dont **75** dans le PNR
Oise – Pays de France
et **308** points
d'intérêt renseignés

COMMISSION

Tourisme

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Les 3 autres PNR
d'Ile-de-France

COÛT DE L'ACTION

10 788 €

CONTACT

Brigitte SOUVERAIN



CALENDRIER

Octobre à décembre 2023



Chacun des 4 Parcs naturels régionaux d'Ile de France travaillent à la structuration des équipements concourant à la découverte douce de leur territoire. L'offre proposée est aujourd'hui abondante notamment en matière de randonnée.

La mise à disposition de cette offre qualifiée auprès du grand public constitue un enjeu pour accompagner le développement et la promotion d'une destination Parcs naturels régionaux d'Ile-de-France.

Le logiciel Geotrek, commun aux 4 Parcs naturels régionaux d'Ile-de-France, présente des itinéraires de randonnée auxquels sont ajoutées des informations utiles aux randonneurs, notamment les points d'intérêt à découvrir sur le parcours de la randonnée. 265 itinéraires y sont listés dont 75 pour le Parc naturel régional Oise-Pays de France et 308 points d'intérêt.

Y sont aussi présentés des hébergements, les sites ouverts au public, les accompagnements des sorties nature, les Offices de Tourisme...

Toutes ces informations sont géolocalisées, ce qui permet une découverte très facile, même hors connexion avec l'application.

Les 4 Parcs naturels régionaux d'Ile-de-France ont souhaité faire évoluer la version du logiciel Geotrek du site actuellement en ligne afin d'améliorer le référencement, réviser l'ergonomie des filtres, enrichir le fonctionnement hors-ligne, proposer des découvertes en itinérance, ...

Cette version V3 conserve les éléments visuels qui sont propres au site rando des 4 Parcs d'Ile de France.

Le coût de cette opération a été partagé entre les 4 Parcs naturels régionaux d'Ile-de-France.

Une opération de communication sera menée en 2024 pour promouvoir cette nouvelle version plus attrayante, notamment en communiquant sur les réseaux sociaux et via un flyer distribué largement.

Nouvelles éditions touristiques



Tourisme durable



Quelques chiffres

3 nouveaux dépliants édités en 3 000 exemplaires chacun

COMMISSION

Tourisme

PARTENAIRES SPECIFIQUES

Les prestataires « Valeurs Parc » et les sites

COÛT DE L'ACTION

3 678 €

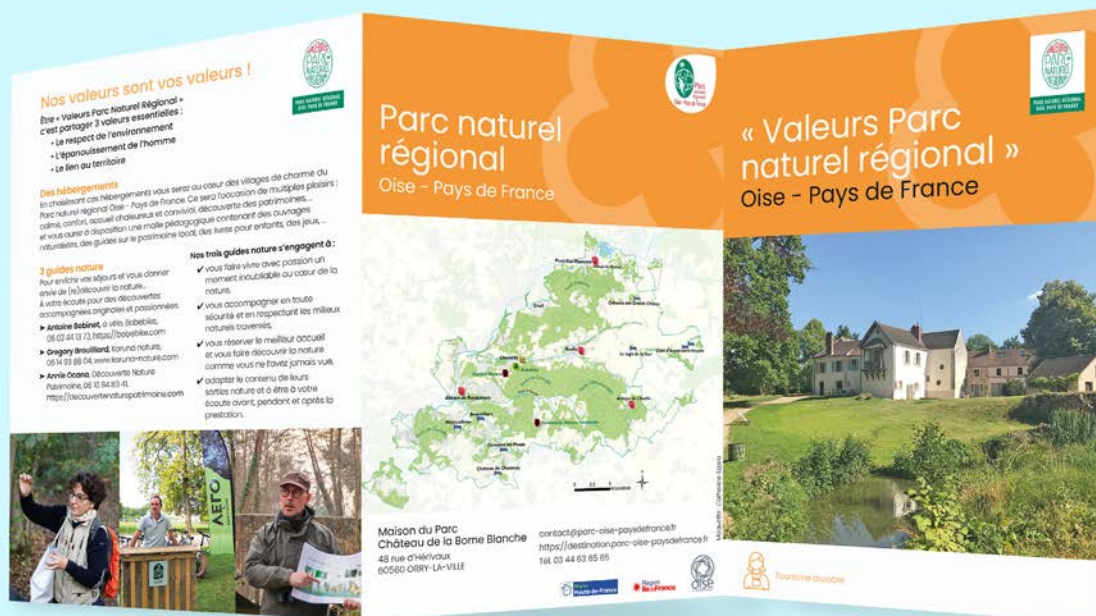
CONTACT

Brigitte SOUVERAIN



CALENDRIER

Mai à juillet 2023



En 2023, trois dépliants ont fait l'objet d'une nouvelle édition.

Le dépliant « **À la découverte des parcs et jardins** » a été actualisé et mis en page selon la nouvelle charte graphique. Ce dépliant, bilingue, présente des parcs et jardins ouverts à la visite dans le territoire. Il suscite beaucoup d'intérêt auprès des visiteurs du Parc naturel régional, en particulier dans les Offices de Tourisme.

Le dépliant « **Valeurs Parc naturel régional** » a également été actualisé et mis en page selon la nouvelle charte graphique. Aujourd'hui le Parc naturel régional Oise-Pays de France compte 7 hébergements et 3 guides-nature attributaires de la marque « Valeurs Parc Naturel Régional ». Un dépliant qui les présente permet de les faire connaître et de faire reconnaître leurs démarches en lien avec les valeurs du Parc naturel régional.

La **fiche de randonnée de l'itinéraire vélotouristique de la « vallée de la Nonette, V5 »** a, quant à elle, été conçue intégralement. Cette fiche de randonnée à vélo permet de présenter dans le détail un itinéraire vélotouristique dans la vallée de la Nonette. Ce trajet de 82 km va de l'abbaye de Chaalis, jusqu'à la confluence de la Nonette avec l'Oise, à Gouvieux.

Il traverse différents villages et villes où la Nonette est présente physiquement et où l'on rencontre un riche héritage culturel et naturel (châteaux, abbaye, lavoirs, marais, étangs...).

L'idée est de proposer aux visiteurs de rester au moins 2 jours pour faire l'itinéraire en aller et retour et visiter des sites rencontrés sur le chemin.

Ces outils de communication touristique sont destinés à toucher les cibles suivantes :

- Les visiteurs et la clientèle en séjour sur le territoire (franciliens et autres régions, individuels, groupes, ...)
- Les prestataires de tourisme du territoire ;
- Les habitants du territoire (familles, enfants, individuels, ...).

Signalétique d'Information Locale et panneaux d'entrée de ville/village



Quelques chiffres

5 nouvelles communes équipées de SIL
59 mobiliers installés, remplacement des panneaux « Communes du Parc naturel régional » dans 23 communes

COMMISSION

Tourisme

PARTENAIRES SPECIFIQUES

Les communes concernées

COÛT DE L'ACTION

31 580 €

CONTACT

Brigitte SOUVERAIN



CALENDRIER

Août à décembre 2023



La loi sur la publicité, entrée en vigueur en 2015, restreint très fortement le recours aux pré-enseignes et rend par conséquent souvent nécessaire l'implantation d'une signalétique d'information locale (SIL).

Par ailleurs, la loi attribue aux PNR une mission dans l'organisation et le respect de la réglementation applicable à la publicité, aux enseignes et aux pré-enseignes. Dans ce cadre, la Charte du Parc prévoit une mesure fixant les règles et les actions du Syndicat mixte et des signataires de la Charte en matière de publicité, enseignes et pré-enseignes. Il y est notamment spécifié que le PNR poursuit sa politique d'harmonisation de la signalisation d'information locale.

Soucieux de veiller à la qualité des équipements mis en place et de proposer une identité visuelle harmonieuse, le Parc a réalisé une Charte de Signalétique d'Information Locale. Il incite les communes à adopter ce mobilier en participant financièrement à son achat et à sa mise en place. Par ailleurs, un achat groupé a permis de faire une économie d'échelle.

24 communes ont été équipées d'une SIL PNR de 2013 à 2022. Ces dispositifs ont permis de résorber progressivement les pré-enseignes

illégalles ou mal intégrées. Le mobilier, une fois installé, est rétrocédé gratuitement aux communes qui prennent en charge son entretien ou remplacement.

En 2023, **5 nouvelles communes ont postulé pour bénéficier de ce programme : Nanteuil-le-Haudouin, Auger-saint-Vincent, Montépilloy, Mareil-en-France, Montlognon.** A Nanteuil-le-Haudouin, une étude préalable a déterminé les points à signaler et les cheminements.

Parallèlement, le Parc naturel régional a procédé en 2021 à la pose de panneaux « Commune du Parc naturel régional » à l'entrée des nouvelles communes puis, progressivement, il remplace les panneaux des anciennes communes qui avaient été posés en 2004.

En 2022, le PNR a changé les panneaux de 20 communes. **En 2023, ce sont les panneaux de 23 communes qui ont été remplacés.**



Communication et Sensibilisation



Fresque
de la
Biodiversité

Fresque de la Biodiversité - FR - Adultes - V4 - Print
01/06/2021

Programme de communication



Communication
et Sensibilisation



Quelques chiffres

335 000
visites sur le site
internet

COMMISSION

Communication/
Sensibilisation

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Agences de
communication,
imprimeurs

COÛT DE L'ACTION

27 785 €

CONTACT

Emmanuelle PILLAERT



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



2023 a été l'année de déploiement des outils de communication et d'installation des messages. Le programme d'actions était le suivant :

- La réalisation d'un **rapport d'activités** selon la nouvelle charte graphique. Edité à 2500 exemplaires il a été diffusé à tous les Maires et Délégués des communes adhérentes, ainsi qu'à tous les partenaires institutionnels et privés. Véritable document de référence, il recense l'ensemble des actions menées par le Parc naturel régional.
- 2 numéros du **magazine « Soyons Parc »**, le premier était consacré à la désimpermabilisation des sols, le second à la mobilité durable sur le territoire. Envoyé à près de 800 abonnés, il est également distribué dans les commerces de proximité par les vacataires du Parc naturel régional.
- Des **newsletters hebdomadaires** adressées aux 2800 abonnés. Les sujets sont essentiellement grand public. Une newsletter dédiée aux élus a spécialement été créée afin de ne plus mélanger les messages. 2 de cette nouvelle newsletter ont été envoyées en 2023.
- Le **site internet** a régulièrement été alimenté par des événements et animations dans sa page agenda et

des articles dans sa page actualités. Il a fait l'objet d'une réflexion pour que son architecture soit moins obscure et que les internautes trouvent plus facilement les informations qu'ils cherchent.

- Une activité régulière sur les **réseaux sociaux** notamment avec la création de nouveaux contenus.

Les délégués du PNR se sont réunis vendredi 13 octobre pour leur **séminaire annuel** au Château de Pontarmé.

Après un point d'actualités et d'échanges, les élus ont réalisé 4 fresques de la biodiversité. Un moyen ludique et collaboratif d'aborder l'aspect systémique de l'érosion de la biodiversité et de prendre conscience de ce qu'elle est, ce qu'elle permet et ce qui la dégrade pour mieux envisager les moyens d'actions dans les communes. S'en est suivie une visite du château et de ses espaces verts qui sont gérés selon les principes de la gestion différenciée. Un verre de l'amitié est venu clôturer la journée.

La commission s'est réunie à 3 reprises et a travaillé notamment à l'élaboration d'une fête et d'un programme d'actions pour l'année 2024, qui marqueront les 20 ans d'existence du Parc naturel régional Oise - Pays de France.

Programme de sensibilisation "Grand-public"



Quelques chiffres

34 sorties et animations

19 salons ou manifestations

6 manifestations proposées par les Correspondants Parc.

COMMISSION

Communication/
Sensibilisation

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

14 partenaires locaux ont été mobilisés en 2023 (Abbaye de Chaalis, Aquilon, AU5V, BobeBike, CAUE 60, Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, Découverte Nature et Patrimoine, Karuna Nature, Mars 60, Office National des Forêts, OPIE, Sacrée plantes, Scierie Dupriez, Sylvain Drocourt,) ainsi que les producteurs Oise-Pays-de-France et les Correspondants Parc.

COÛT DE L'ACTION

24 207 €

CONTACT

Valérie MEMAIN



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023



Depuis sa création le Parc mène des actions de sensibilisation pour susciter la mobilisation et la participation de tous, habitants et visiteurs, adultes et enfants, à la préservation du patrimoine et de l'environnement.

Au cours de l'année 2023, **34 sorties ont été proposées dans 30 communes du territoire du Parc** :

Ces sorties ont mobilisé 14 partenaires locaux, ainsi que les producteurs Oise - Pays de France. Environ 958 personnes ont participé à ces sorties auxquelles il faut ajouter 1000 personnes accueillies lors de la Fête du terroir.

De plus **21 rencontres, animations ou sorties ont été proposées en 2023 dans le cadre des Atlas de la Biodiversité communale** auxquelles ont participé 240 personnes.

En 2023, **le PNR a été présent sur les 19 manifestations organisées par ses partenaires**. La fréquentation totale des stands tenus par le Parc naturel régional est d'environ 1800 personnes.

Enfin, **les Correspondants Parc**, écocitoyens bénévoles menant des actions de sensibilisation aux gestes écocitoyens auprès des habitants du Parc, ont organisé, avec l'appui de leur commune, 5 manifestations qui ont permis de toucher 120 personnes de plus.

À noter également que le Parc naturel régional dispose d'expositions thématiques (exposition institutionnelle, biodiversité, châteaux et demeures du XIX^{ème} siècle, ressources minérales du territoire, écocitoyenneté, sports et nature, etc.). **Ces expositions ont été prêtées 14 fois en 2023 aux communes et partenaires du Parc.**

Le matériel du Parc (tentes, grilles, etc) a été prêté 12 fois en 2023. Le matériel de chantier-nature a été prêté 7 fois pour des opérations nettoyage à Fleurines, Surveilliers, Orry-la-Ville, Nanteuil-le-Haudoin et Belloy-en-France et dans 4 communes de Carnelles Pays-de-France (Asnières-sur-Oise, Viarmes, Belloy-en-France et Saint-Martin du Tertre). Un catalogue répertoriant l'ensemble des éditions/expo/matériel a été réalisé par la stagiaire en communication et mis à disposition des communes.

Au total en 2023, grâce à ses actions de sensibilisation sur le terrain, le PNR a touché plus de 4 100 personnes, soit 10% de plus qu'en 2022.

Programmes pédagogiques à destination des scolaires



Communication
et Sensibilisation



Quelques chiffres

12 écoles
44 classes
1004 élèves
220 animations, sorties ou ateliers

COMMISSION

Communication /
Sensibilisation

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Inspecteurs de l'Éducation nationale des départements de l'Oise et du Val d'Oise, partenaires éducatifs du Parc naturel régional

COÛT DE L'ACTION

68 485 €

CONTACT

Valérie MEMAIN



CALENDRIER

Septembre 2022
à juin 2023



Les nouveaux programmes pédagogiques du Parc naturel régional permettent d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de projets annuels alliant des phases d'apprentissages, de réflexion, d'expérimentation et de mise en pratique d'une ou plusieurs actions concrètes. Leur objectif est de permettre aux élèves de faire l'expérience, dès le plus jeune âge, d'une citoyenneté active en participant à la mise en place d'actions concrètes en faveur de l'environnement (trier les déchets, économiser l'eau, l'énergie, favoriser la biodiversité, etc.) au sein de leur école ou de leur commune.

Plusieurs thèmes de travail sont proposés aux enseignants :

- Classes de CP à CM2 : « Je préserve l'eau de ma planète bleue ! », « Objectif Zéro Déchet dans mon école », « Mobilité : ça bouge dans mon école ! », « Je mange donc je suis : local, bon et durable ! » et « Naturalistes en herbe, au secours de la biodiversité ! » ;
- Classes de CM1/CM2 : « Vite ça chauffe : j'économise mon énergie ! » ;
- Classes de CE2 à CM2 : « Guidons nos pas, sur les traces de notre passé ! ».

Suite à l'envoi, en septembre 2022, du guide de présentation des programmes dans toutes les écoles primaires du territoire, le nombre de dossiers reçus (concernant 83 classes en totalité) était supérieur aux capacités d'accompagnement pour cette année scolaire. Un choix a dû être effectué par la Commission.

Pour l'année scolaire 2022-2023, les programmes pédagogiques du Parc naturel régional ont ainsi concerné **44 classes** regroupées en 18 projets (certaines classes travaillant ensemble au sein d'un même projet d'école), **1004 élèves**, **12 écoles**, **12 communes** (Chantilly, Creil, Fontaine-Chaalis, Fosses, Gouvieux, Lamorlaye, Luzarches, Mortefontaine, Mours, Orry-la-Ville, Presles et Viarmes) et 6 des 10 circonscriptions de l'Éducation nationale du territoire.

Sur les 44 classes ayant bénéficié des programmes pédagogiques : 2 ont travaillé sur le thème du patrimoine, 7 sur le thème de la préservation de la ressource en eau, 9 sur le thème de la réduction des déchets, 3 sur le thème des économies d'énergie, 2 sur le thème de l'alimentation durable et 21 sur le thème de la biodiversité.

220 animations en classe, sorties sur le terrain ou visites culturelles ont été financées par le Parc naturel régional et ont été réalisées par 16 partenaires associatifs et culturels.

Au cours de l'année scolaire, chaque classe a :

- bénéficié d'1 ou 2 animations permettant d'appréhender la thématique choisie ;
- participé à la réalisation d'un éco-diagnostic au sein de l'école afin de faire état de la situation initiale dans les différents domaines concernés par le projet (détection des points forts et les points faibles qui permettent par la suite de déterminer les actions concrètes à mener) ;
- bénéficié de 3 à 4 animations/sorties/ateliers supplémentaires (en classe, sur le terrain, dans des lieux culturels, etc.) permettant de sensibiliser les élèves aux enjeux liés au thème de travail choisi ;
- Réfléchi, avec les animateurs, aux améliorations et actions concrètes à mettre en place au sein de leur école ou commune.

Afin de favoriser l'appropriation des connaissances et d'approfondir la thématique en dehors des animations, le PNR a également fourni différents outils de sensibilisation aux classes participantes : des livrets pour les élèves, des fiches d'activités pour les enseignants, des mallettes documentaires et des mallettes de petits matériels permettant aux classes de réaliser en autonomie observations et mesures durant toute l'année scolaire (matériel d'identification et d'observation de la faune et de la flore, matériel de mesure (de la consommation d'eau, d'électricité ou pesées de déchets, etc.).

Dans chaque classe, les projets ont abouti à la **mise en place de différentes actions concrètes** et au déploiement d'écogestes à l'école.

Quelques actions concrètes menées dans les écoles en 2022-2023 :

- Installation de poubelles de tri, récupération du papier et du petit matériel scolaire à l'école Coq Chantant de Chantilly ;
- Ecogestes « économies d'eau » et « économies d'énergie » dans les écoles de Mours, Lamorlaye, Mortefontaine, Fontaine-Chadlis et Orry-la-Ville ;
- Fabrication de savons et produits d'entretien « maison » à l'école de Lamorlaye ;
- Création d'espaces de jardinage à l'école Henri Delaunay d'Orry-la-Ville et Henri Barbusse de Fosses ;
- Des espaces de pelouse/prairie avec arrêt des tontes (où des inventaires faune et flore ont pu être réalisés en juin), ainsi que la construction d'aménagements en faveur de la biodiversité (nichoirs, mangeoires et hôtels à insectes) et la plantation de vivaces nectarifères ont été réalisés au sein des écoles de Presles, Orry-la-Ville, Mortefontaine, Fontaine-Chadlis et Gouvieux.

Dans la plupart des classes, une mise en route d'un **dispositif « élèves écovigilants »** a été réalisée suite au déploiement des écogestes.

Certaines classes ont informé le Maire de leur commune, en lui adressant un courrier, des problèmes rencontrés lors de l'écodiagnostic et des solutions, actions envisagées pour améliorer la situation.

Concernant la valorisation des projets, dans la plupart des écoles, des affichages ont été réalisés par les élèves impliqués pour informer les autres élèves des actions et écogestes à mettre en œuvre. Les élèves éco-vigilants, ont aussi eu l'occasion de sensibiliser les autres classes en leur expliquant le projet, ainsi que les écogestes à déployer.

Différents moments de valorisation avec les familles en fin d'année scolaire ont été organisés : portes ouvertes pour les familles avec visite des jardins, des espaces de biodiversité et expositions, des travaux scolaires dans les écoles de Mortefontaine, Orry-la-Ville, Fosses, Presles et Gouvieux.

Des journées de clôture des projets ont également été programmées dans la plupart des écoles en juin, en présence des animateurs. A cette occasion, les élèves ont pu présenter les actions concrètes menées, échanger sur les animations et l'année écoulée et participer à différents ateliers. **Des diplômes écocitoyens ainsi que le Journal des écoles écocitoyennes ont également été distribués** à chaque élève, pour récompenser leur engagement en faveur de l'environnement.





Quelques chiffres

6
présentations ou
formations

COMMISSIONS

Toutes

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Sylvie CAPRON



CALENDRIER

Janvier à décembre 2023

Dans le cadre de sa mission d'information, de formation et de transfert de compétences, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a été amené à effectuer à la Maison du Parc, sur le lieu des différents organismes concernés ou sur le terrain, des formations et des présentations relatives au PNR, à ses enjeux et actions.

En 2023, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a réalisé les présentations et formations suivantes :

- Présentation de l'action du PNR en faveur de la forêt de Chantilly lors de la conférence publique sur la forêt de Chantilly du 4 février 2023 ;
- Présentation du PNR et de ses actions en matière de patrimoine à l'Assemblée générale de l'Association des poteaux forestiers ;
- Présentation du PNR et de ses actions en matière de paysage à des étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille ;
- Présentation du PNR et de ses actions en matière de biodiversité et d'eau au service Biodiversité et eau de la Région Hauts-de-France ;
- Intervention sur la Charte du PNR lors de la 14ème rencontre territoriale PIVER dédiée au sud de l'Oise ;
- Présentation du PNR et de ses actions (forêt, landes, mares, pelouses sèches, Natura 2000...) aux élèves du BTS gestion forestière de Mesnières-en-Bray.

L'équipe du Parc naturel régional Oise – Pays de France



L'équipe technique du PNR se compose de 23 personnes. Mme Sylvie CAPRON¹ en est la directrice.

CHARGÉS DE MISSION :

Corentin BOULANGER², animateur du programme "LEADER"

François-Xavier BRIDOUX³, chargé de mission "Patrimoine historique et culturel"

Thibaud DAUMAL⁴, chargé de mission "Patrimoine naturel, NATURA 2000, eau, carrières"

Solange DUCHARDT⁵, chargée de mission "Paysage"

Claire GOUDOUR⁶, chargée de mission "Urbanisme"

Jean-Luc HERCENT⁷, chargé de mission "Patrimoine naturel"

Pascal LAMBERT⁸, chargé de mission "Système d'Information Géographique / Evaluation"

Nicolas LEBESGUE⁹, chargé de mission "Paysage"

Pascale OLIVAS¹⁰, chargée de mission "Environnement"

Mikaël MARTIN¹¹, chargé de mission "Filière bois"

Valérie MEMAIN¹², chargée de mission "Education à l'environnement et au patrimoine"

Philippe MEURANT¹³, architecte

Emmanuelle PILLAERT¹⁴, chargée de mission "Communication"

Lucie ROQUE¹⁵, gestionnaire du programme "LEADER", à mi-temps

Brigitte SOUVERAIN¹⁶, chargée de mission "Tourisme"

Marie STURMA¹⁷, chargée de mission "Agriculture"

Armel THONGO, coordinateur du projet recherche/actions sur la forêt de Chantilly

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE :

Thibault BACHASSON¹⁸, assistant "Accueil – Administratif et Instances"

Marie-France CAMIN¹⁹, assistante "Comptabilité et Marchés publics"

Danielle DAU-BRIGHTON²⁰, responsable administrative et financière

Lucie ROQUE¹⁵, assistante "Accueil & Secrétariat", à mi-temps

Nathalie THIBAUT²¹, assistante "Accueil & Secrétariat", à mi-temps

Lysiane TROUVE²², assistante "Ressources Humaines"



Parc naturel régional

Oise – Pays de France

Maison du Parc
Château de la Borne Blanche

48 rue d'Hérivaux
60560 ORRY-LA-VILLE
Tél. : 03 44 63 65 65
contact@parc-oise-paysdefrance.fr
www.parc-oise-paysdefrance.fr

